

# La fiction dépasse la réalité

*Comment les approches de « prévention du crime »  
pour « lutter contre l'extrémisme violent » ont  
institutionnalisé l'islamophobie*

*Analyse comparative européenne*



**STOP  
ISLAMOPHOBIA**

  
**tni**  
transnationalinstitute



# Table des matières

1	Introduction	4
2	Concepts	5
2.1	Prévention de la criminalité	5
2.2	Qu'est-ce que la lutte contre l'extrémisme violent (CVE, Countering Violent Extremism) ?	5
2.3	Affaiblir pour diviser	6
3	Lutte contre l'extrémisme violent en Europe	8
3.1	Politiques individuelles de lutte contre l'extrémisme violent	10
3.1.1	Grande-Bretagne	10
3.1.2	Pays-Bas	11
3.1.3	France	12
4	Les outils de la prévention du crime	15
4.1	Outils d'évaluation	15
4.2	La recherche	15
4.3	Application	16
4.4	Institutions	17
4.5	Préjugés	18
5	Le rôle central de l'idéologie	20
6	Les guerres culturelles et l'impact de la lutte contre l'extrémisme violent sur la politique nationale	21
6.1	Culture et lutte contre l'extrémisme violent	21
6.2	Lutte contre l'extrémisme violent, politique nationale et société civile : la carotte et le bâton	22
6.3	Lutte contre l'extrémisme violent et État-providence	23
7	Lutte contre l'extrémisme violent et multiculturalisme	24
7.1	Le long effondrement du multiculturalisme et la construction de la menace musulmane radicale (années 1990-début 2000)	24
7.2	Fin du multiculturalisme et ouverture des brèches (2010 à maintenant)	25
7.3	L'immigration et la CE (années 2000)	27
8	L'approche impliquant l'ensemble de la société	28
8.1	Partenariats public-privé	28
8.2	Récupération de la société civile	29
8.3	Technologie	30
9	Conclusion	31

# 1 Introduction

« ... Que ce soit dans les files d'attentes de l'aéroport d'Heathrow, dans les stations de métro de Londres ou dans les rues de Kaboul et Bagdad, la dernière doctrine appelle à trouver les moyens d'identifier les individus et les menaces avant que leur potentiel mortel ne soit réalisé, alors qu'il est impossible de les distinguer de manière efficace de l'ensemble de population urbaine. »<sup>1</sup>

Les études sur la question du « pré-crime », terme utilisé en langue anglaise, auquel nous préférerons « prévention du crime » dans ce rapport, font souvent (voire systématiquement) référence à la nouvelle de Philip K. Dick *Rapport minoritaire*, où le terme est apparu pour la première fois, et à juste titre.

L'histoire, rédigée il y a plus d'un demi-siècle en tant qu'avertissement dystopique, reste profondément pertinente. Elle aborde les thèmes du libre arbitre, de l'autoritarisme, de l'équilibre entre la liberté et l'État... autant de débats qui continuent à nous agiter aujourd'hui.

Pourtant, si la question de la prévention du crime fait écho à des inquiétudes sociales et politiques de longue date, c'est également une préoccupation spécifiquement contemporaine des politiciens et de la société, en particulier dans le contexte des politiques de prévention du crime pour lutter contre « l'extrémisme » violent.

Les politiques de « lutte contre l'extrémisme » sont devenues un phénomène mondial. Le présent rapport mettra en évidence et comparera les orientations des politiques de prévention du crime liées à la lutte contre l'extrémisme violent (Countering Violent Extremism (CVE)) au Royaume-Uni, en France et aux Pays-Bas, trois pays européens dans lesquels les musulmans constituent une minorité. Nous montrerons également comment, en accordant une attention excessive aux musulmans et en constituant des outils de surveillance latérale, elles contribuent à institutionnaliser les préjugés et les soupçons islamophobes.

En résumé, les politiques de lutte contre l'extrémisme violent renforcent et institutionnalisent mutuellement un processus dans lequel les musulmans sont considérés, dans le discours général et dans la politique, comme une menace, et se voient progressivement soumis à des techniques de surveillance de plus en plus sophistiquées. C'est à travers ces politiques de lutte contre l'extrémisme violent que les préjugés et les soupçons institutionnalisés à l'égard des populations musulmanes ont été ranimés et légitimés. Le présent rapport examinera les politiques de lutte contre l'extrémisme violent par rapport à ces deux « courants ».

Dans le présent rapport, nous aborderons les principaux concepts de la lutte contre l'extrémisme violent, le contexte des programmes de lutte contre l'extrémisme violent des trois pays concernés et le rôle de la « science » de la lutte contre l'extrémisme violent dans la légitimation des préjugés islamophobes inhérents au processus. Nous nous pencherons ensuite sur le rôle de l'idéologie dans les programmes de lutte contre l'extrémisme violent et examinerons dans quelle mesure la dimension culturelle, la structure idéologique et le système de valeurs des politiques de lutte contre l'extrémisme violent génèrent d'importantes ramifications au sein de la société. Puis nous décrirons les actions menées dans le domaine de la lutte contre l'extrémisme violent auxquelles ses défenseurs devraient être vigilants.

La Grande-Bretagne applique une politique particulièrement avancée en matière de prévention du crime pour lutter contre l'extrémisme violent avec sa politique de prévention phare (PREVENT), qui relève de sa stratégie de lutte contre le terrorisme (CONTEST, Countering Terrorism Strategy). Nous utiliserons PREVENT comme référence pour comparer les politiques de lutte contre l'extrémisme violent aux Pays-Bas (considérés comme les pionniers en Europe pour leurs politiques de lutte contre l'extrémisme vis-à-vis des citoyens musulmans après le 11 septembre) et en France, où le modèle de lutte contre l'extrémisme violent appliqué sur le continent a été adopté tardivement.

## 2 Concepts

### 2.1 Prévention de la criminalité

Dans leur livre sur la prévention du crime, Jude McCulloch et Dean Wilson identifient les quatre catégories suivantes :

- 1 Les interventions coercitives, conçues pour prévenir les carrières criminelles.
- 2 Les interventions coercitives destinées à prévenir la criminalité en enrayant les associations et idéologies criminelles.
- 3 Les interventions coercitives destinées à prévenir les actes criminels que l'on soupçonne la cible de vouloir commettre.
- 4 Détention ou restrictions imposées à des personnes sans condamnation ou inculpation pénale, basées sur le fait qu'elles pourraient constituer une menace ou détenir des informations concernant des menaces.<sup>2</sup>

Les politiques de prévention du crime liées à la lutte contre l'extrémisme violent relèvent clairement de cette deuxième catégorie, que nous allons examiner dans ce rapport. Toutefois, il est important de noter que dans le domaine de la lutte contre le terrorisme, les politiques de lutte contre l'extrémisme violent renforcent et interagissent souvent avec d'autres forces de prévention du crime relevant d'autres catégories.

Même s'il existait des politiques de prévention du crime avant 2001, notamment avec l'intégration des notions de sécurité et de risque dans la logique policière au cours des années précédentes<sup>3</sup>, la guerre contre le terrorisme et les politiques de lutte contre le terrorisme qui en ont découlé ont propulsé et banalisé la prévention du crime en tant que logique de gouvernement.

Ce qui était, au départ, un cadre permettant de faire face au terrorisme et à l'extrémisme voit son champ d'application de plus en plus étendu, les politiques de prévention du crime étant plus pleinement intégrées dans la surveillance policière des gangs et de la violence sociale au Royaume-Uni et aux États-Unis<sup>456</sup>.

### 2.2 Qu'est-ce que la lutte contre l'extrémisme violent (CVE, Countering Violent Extremism) ?

La *lutte contre l'extrémisme violent* peut faire référence à un large spectre de politiques et de pouvoirs mis en place après le 11 septembre, allant des initiatives d'éducation et stratégies de « sortie » des membres de groupes extrémistes à la surveillance policière militarisée, et s'applique à tous les domaines, aussi divers que l'insertion sociale, la technologie, l'aide sociale et les stratégies de politique étrangère.

Dans le cadre de la prévention du crime, et sauf indication contraire, les politiques de lutte contre l'extrémisme violent que nous aborderons dans le présent rapport seront spécifiquement celles qui cherchent à intervenir dans le processus de radicalisation des extrémistes, qui sont également appelées politiques de *prévention de l'extrémisme violent* (PVE, Preventing Violent Extremism).

Il convient de distinguer deux phases dans les politiques de prévention du crime liées à la lutte contre l'extrémisme violent : celles qui ont été développées pendant les années qui ont suivi le 11 septembre (les premières politiques) et celles qui ont été introduites ou améliorées après novembre 2010 (les politiques récentes). Bien qu'il existe une continuité évidente entre ces deux phases, on constate également des différences qualitatives qui demandent à être analysées. Ces différences, que nous allons aborder, sont liées au contexte et au terrain politique fluctuant.

Les politiques de prévention du crime liées à la lutte contre l'extrémisme violent concernent généralement des interventions cognitives/psychologiques, culturelles et théologiques, à mi-chemin du spectre de la lutte contre le terrorisme en termes de niveau de coercition.

Si elles sont dépourvues de l'incroyable violence des initiatives anti-terrorisme plus punitives, dans lesquelles on peut voir de véritables démonstrations de force, elles comptent sans doute parmi les politiques dont la portée est la plus vaste, en impliquant différentes couches de la société publique et civile ainsi que des employés du secteur public dans le réseau de la surveillance d'État. Nous en explorerons les répercussions dans ce rapport.

## La lutte contre l'extrémisme violent peut faire référence à un large spectre de politiques et de pouvoirs mis en place après le 11 septembre, allant des initiatives d'éducation et stratégies de « sortie » des membres de groupes extrémistes à la surveillance policière militarisée, et s'applique à tous les domaines, aussi divers que l'insertion sociale, la technologie, l'aide sociale et les stratégies de politique étrangère.

Le terme « prévention du crime » n'est peut-être pas le terme approprié, car les politiques de prévention du crime liées à la lutte contre l'extrémisme violent n'empêchent pas (et n'en ont généralement pas la prétention) les actes de violence imminents de se produire, comme on pourrait le croire au premier abord.

Le concept de prévention du crime s'appuie plutôt sur l'idée d'*anticiper* les incidents. À ce titre, les politiques de prévention du crime liées à la lutte contre l'extrémisme violent interviennent dans le but d'enrayer le processus de radicalisation vers l'extrémisme, dans lequel les individus risquent d'arriver à un moment donné au point où ils souhaitent commettre des actes de terrorisme/violence politique. Cela repose sur le principe selon lequel l'avenir peut être connu.

Nous soulignons ici que les politiques de prévention du crime liées à la lutte contre l'extrémisme violent ne traitent pas des scénarios réels ni les racines de la violence criminelle, et ne les empêchent pas de se réaliser. Elles mettent en cause des individus

qui montrent, d'après différents outils d'analyse, une inclination à l'état d'esprit ou l'idéologie extrémiste. Les politiques visent à désamorcer et à démobiliser *ces individus*, et à les isoler des influences radicalisantes.

Avec la prévention du crime, la possibilité de violence dans un futur à venir est traitée au présent, comme s'il s'agissait d'un fait imminent, et les politiques de lutte contre l'extrémisme violent encouragent activement la pratique d'une intervention précoce ; les personnes « suspectes » sont ainsi signalées très tôt. Pour justifier le moment auquel une telle intervention est possible, ou autorisée, ces politiques s'appuient sur des éléments comportementaux ou idéologiques censés être des signes avant-coureurs de « radicalisation », eux-mêmes formulés par la « science » de la lutte contre l'extrémisme violent, décrite ci-après.

### 2.3 Affaiblir pour diviser

Le trait récurrent des politiques modernes de lutte contre le terrorisme (et la principale critique qu'on leur oppose) est le manque de clarté ou l'élasticité fréquente de la définition de leurs termes clés, c'est-à-dire la signification des termes « radicalisation », « extrémisme » et « terrorisme ».

Les définitions diffèrent d'un pays à l'autre et peuvent aussi changer au fil du temps selon les politiques nationales. En **Grande-Bretagne**, par exemple, le terrorisme est défini par la loi, dans la loi de 2000 sur le terrorisme (modifiée en 2006), tandis que le terme « extrémisme » ne dispose pas d'un tel cadre juridique, le gouvernement n'ayant pas su établir une définition juridique fonctionnelle à ce jour<sup>78</sup>. Pourtant, cette terminologie est acceptée dans les tribunaux britanniques, où des juges principaux tels que M. le juge Hayden a pu proclamer : « *Malheureusement, les termes « extrémisme » et « radicalisation » font tellement partie de la vie contemporaine, qu'ils ont rarement besoin d'être définis.* »<sup>9</sup>

En revanche, aux **Pays-Bas**, tandis que les *infractions* des terroristes sont définies par le code pénal, les termes « terrorisme » au sens large et « extrémisme » n'ont que des définitions fonctionnelles dans les stratégies du gouvernement et des institutions.

En **France**, l'approche de la justice et de l'ordre public dans la lutte contre le terrorisme a été élargir son code pénal avec un vaste corpus d'infractions terroristes, tandis que le concept de radicalisation n'a été introduit que récemment

dans la terminologie politique. Les deux concepts ont été institués par le biais de politiques développées par le gouvernement et les institutions gouvernementales, et non par la loi.

De façon générale, les liens entre radicalisation, extrémisme et terrorisme sont les suivants : *radicalisation* est le processus par lequel les individus en viennent à soutenir ou à s'engager dans *l'extrémisme/l'extrémisme violent*, criminel ou non, pouvant aboutir à (ou constituer) des infractions *terroristes* de nature criminelle, sans pour autant être nécessairement violents.<sup>10</sup>

Ces définitions ont évolué au fil du temps et des stratégies, selon les préceptes des exigences des gouvernements, et se sont avérées assez malléables pour que les gouvernements les étirent à volonté, sans avoir à suivre de processus démocratique formel.

Néanmoins, la distinction entre radicalisation, extrémisme et terrorisme est souvent effacée dans le discours politique, et la différence devient de plus en plus ténue dans la manière dont ces notions sont traitées dans les politiques de lutte contre le terrorisme, sans parler du discours populaire où ces termes, profondément chargés du point de vue émotif et politique, peuvent être appliqués de façon interchangeable aux individus et aux groupes.

Les « premières » stratégies (c'est-à-dire avant 2010/2011) de lutte contre l'extrémisme violent, telles que celles ayant été menées au Royaume-Uni et en Grande-Bretagne, ont été conçues autour d'une dyade entre le *radicalisateur extrémiste* d'une part, et l'individu *susceptible de se radicaliser* d'autre part.

Le radicalisateur a été accusé de créer un climat propice à l'extrémisme sans commettre d'actes violents lui-même, par exemple, la figure du « prédicateur radical ». Le cas de ces individus devait être traité par des forces plus « dures », accordées en vertu de la loi anti-terrorisme, incluant la déportation et l'incarcération pour des infractions telles que l'apologie ou la glorification du terrorisme et de l'extrémisme.

Les individus susceptibles de se radicaliser, quant à eux, devaient être pris en charge par le biais d'interventions de lutte contre l'extrémisme violent « plus modérées », prenant souvent la forme de prestations sociales, de mesures de prise en charge guidée et d'intégration pour les dissuader de rejoindre l'extrémisme et les intégrer au courant social dominant.

Au fil du temps, ces deux branches de la lutte contre la radicalisation ont convergé de plus en plus, avec la réduction de l'espace-temps entre *radicalisable*, *radicalisé* et *radicalisateur*<sup>11</sup> ; on peut vraisemblablement franchir ces étapes très rapidement. Cela a coïncidé avec le changement du discours politique prédominant sur la radicalisation, qui est passé de l'évocation d'un modèle vertical et didactique à celle d'un processus d'auto-radicalisation autogéré, rendu possible par le développement d'Internet en tant que puits de l'extrémisme.

Désormais, une répression dure peut être promulguée à n'importe quel stade du processus de radicalisation. Par exemple, la loi de 2019 sur la lutte contre le terrorisme et la sécurité des frontières a récemment introduit jusqu'à 15 ans d'incarcération pour les personnes qui visionnent ou stockent du matériel terroriste sur leurs appareils, ce que le débat parlementaire justifie en faisant référence aux personnes radicalisées par les vidéos disponibles en streaming dur Internet<sup>12</sup>.

En parallèle, la lutte contre la radicalisation associée aux politiques de lutte contre l'extrémisme violent est plus étroitement liée à un ensemble de forces anti-terrorisme en pleine expansion, qui se confondent de plus en plus dans la pratique.

Dans certains cas, cela a créé un mécanisme de prévention du crime d'ordre punitif dans lequel les interventions « modérées » de la lutte contre l'extrémisme violent peuvent devenir une passerelle vers des interventions policières et des sanctions « dures » en vertu de la politique de lutte contre le terrorisme, tout cela avant qu'un acte de violence n'ait été commis ou même conçu.

Enfin, l'évolution vers des approches « impliquant l'ensemble de la société » pour lutter contre l'extrémisme (voir 9) a requis un certain nombre d'efforts pour élargir l'étendue de la signification donnée à « l'extrémisme » ou pour intégrer d'autres « maux sociaux » dans le champ d'application de la lutte contre l'extrémisme violent et des initiatives de lutte contre la radicalisation.

En France, la campagne *Stop Djihadisme*, ainsi que son *Plan national de prévention de la radicalisation* accusent les théories du complot d'influencer la radicalisation<sup>13,14</sup>, tandis que le gouvernement britannique actuel a entrepris de développer une définition fonctionnelle générale de « l'extrémisme » afin de contourner son incapacité à donner une définition juridique du terme.

À cet effet, le gouvernement conservateur a mis en place la Commission for Countering Extremism (CCE, Commission sur le contre-terrorisme), qui a commandité des recherches et lancé des consultations pour identifier l'étendue de la signification du mot « extrémisme » dans la société britannique, en faisant directement référence à la menace présentée par l'extrémisme d'extrême gauche, entre autres.

Dans le cadre de sa démarche visant à recueillir des éléments de preuve afin de définir l'extrémisme, la CCE a appliqué le raisonnement circulaire selon lequel « les individus sont capables de décrire ce que sont les activités, les attitudes et les comportements extrémistes » et a souhaité que les participants « utilisent leurs propres perceptions de ce qu'ils considèrent comme l'extrémisme »<sup>15</sup>. Son rapport d'octobre 2019, *Challenging Hateful Extremism* (refus de l'extrémisme haineux), proposait l'adoption du terme « extrémisme haineux »<sup>16</sup>, ce qui représentait une avancée dans le domaine de la prévention du crime, en s'éloignant de toute notion de violence.

Dans un discours récent, l'ancien ministre de l'Intérieur britannique Sajid Javid a parlé de réexaminer prochainement la stratégie de lutte contre l'extrémisme, qui pourrait donner lieu à la validation de toute nouvelle définition proposée par la CCE. Il a également cité, dans le contexte de l'extrémisme, de récentes manifestations contre les interventions de sensibilisation LGBTQ dans les écoles britanniques, les attaques homophobes, le mariage forcé, l'antisémitisme et les agressions racistes<sup>17</sup>.

Le fait d'étendre la définition et la pratique de l'extrémisme/la lutte contre l'extrémisme permettra ainsi de couvrir les réponses des gouvernements pour une vaste gamme de questions sociales, et de développer davantage la logique de prévention du crime de la gouvernance au sein de la société.

Le sens du terme extrémisme est devenu tellement élastique qu'il dépasse les limites du domaine de la violence et perd tout pouvoir analytique, ce qui, dans la pratique, ne sert qu'à renforcer les forces coercitives des États.

En résumé, les politiques de prévention du crime liées à la lutte contre l'extrémisme violent ont étiré l'espace-temps dans lequel l'État peut intervenir pour prévenir le terrorisme, toujours plus loin du point d'action.

En parallèle, une structure juridique de lois anti-terrorisme en pleine expansion a élargi la définition du terrorisme, éloignant davantage tout rapport à la violence dans n'importe quel sens du terme, pour permettre aux politiques de lutte contre le terrorisme et contre l'extrémisme violent de devenir des outils complets de contrôle de la société.

## 3 Lutte contre l'extrémisme violent en Europe

De nombreux gouvernements européens ont commencé à expérimenter, à développer et à améliorer leurs propres politiques de lutte contre l'extrémisme violent dans les décennies qui ont suivi le 11 septembre, et notamment après les attaques sur le sol européen suite à l'invasion de l'Irak, la Grande-Bretagne en tête avec le programme PREVENT.

Ces premières politiques de lutte contre l'extrémisme violent ont introduit les fondements théoriques qui sont restés largement intacts depuis, y compris le fait que les politiques de lutte contre l'extrémisme violent devaient se concentrer principalement sur les bases idéologiques/théologiques présumées de l'extrémisme et du terrorisme, en minimisant (voire en éludant complètement) les racines complexes de la marginalisation qui avaient entraîné des actes de violence politique. Ces premières initiatives ont également été marquées par le fait qu'elles étaient axées sur l'inclusion sociale comme politique d'intégration culturelle dans la lutte contre la radicalisation, plutôt que de chercher des réponses aux structures génératrices d'inégalité.

Depuis 2010, les politiques successives de lutte contre l'extrémisme violent ont commencé à mettre davantage l'accent sur la prétendue menace de radicalisation et d'extrémisme dans la sphère virtuelle : Internet, les forums de

discussion et les réseaux sociaux. Cette période a également été marquée par l'essor de différents partenariats public-privé influents et de forums destinés aux professionnels de la lutte contre l'extrémisme violent, aux entreprises et aux gouvernements, tels que le réseau RAN (Radicalisation Awareness Network) de l'Union européenne et le Global Counter Terrorism Forum (GCTF). Pendant cette période, l'inclusion sociale a progressivement disparu de l'orientation des politiques.

L'importance de l'État islamique<sup>18</sup> à partir de 2014 et le spectre des combattants étrangers susceptibles de perpétrer des attentats à leur retour a de nouveau mobilisé l'attention sur les politiques de lutte contre l'extrémisme violent de chaque État individuel et des initiatives de coordination à travers des forums internationaux tels que l'Union européenne et les Nations Unies<sup>19</sup>.

Bien évidemment, la nature et l'orientation des politiques de lutte contre l'extrémisme violent menées par chaque État étaient différents selon chaque situation, de même que les formulations nationales d'un agenda politique incomplet globalisant. Au cours des dernières années cependant, les politiques de lutte contre l'extrémisme violent tendent à s'harmoniser avec le cadre affiné par la campagne britannique PREVENT et promu par des forums multilatéraux tels que les Nations Unies.

Ces cas de médiation incluent les expériences de chaque pays par rapport à la violence politique et aux motivations et penchants idéologiques des partis dirigeants, mais également les différentes formes de résistance et d'acceptation que les politiques de lutte contre l'extrémisme violent ont déclenchées localement, ainsi que les traditions politiques historiques de ces pays.

Le programme **britannique** PREVENT, par exemple, a commencé à s'autoqualifier d'outil de « cohésion communautaire », un concept politique popularisé dans la vie politique britannique par le Rapport Cantle<sup>20</sup>, suite aux émeutes raciales d'Oldham dans le Nord de l'Angleterre, à l'été 2001.

L'hostilité avec laquelle le programme britannique a été accueilli lors des premières années sous le gouvernement travailliste, en particulier les populations musulmanes ciblées, a entraîné une crise de confiance à l'égard du programme<sup>212223</sup>.

Ce manque de confiance a été exploité par le parti conservateur qui, en formant un gouvernement de coalition en 2010, s'est livré à un examen interne du programme et l'a révisé en se basant sur sa propre éthique politique. Le concept de « cohésion communautaire » a fait place à la langue du « libéralisme musclé » monoculturel, et à une politique centralisée plus totalisante.

Le programme **néerlandais** de lutte contre l'extrémisme violent, faisant écho au britannique PREVENT à de nombreux égards, a suivi un processus de développement similaire. Les musulmans néerlandais ont été moins réfractaires aux politiques de lutte contre l'extrémisme violent : on a vu des mosquées mettre en place des initiatives anti-extrémisme qui ont été reprises par les municipalités. Par exemple, la communauté marocaine a créé une assistance téléphonique contre la radicalisation.<sup>24</sup> Mais les enseignants et les travailleurs sociaux, en première ligne des initiatives néerlandaises de lutte contre l'extrémisme violent, ont d'abord été peu disposés à s'impliquer dans un rôle d'informateur pour le compte de l'État. Pour surmonter cette difficulté, les initiatives ont été élaborées comme étant orientées dans l'intérêt des personnes radicalisées, et non comme un prolongement de la surveillance, structure adoptée par le programme britannique PREVENT en 2015, rebaptisé outil de protection.

La **France** a quant à elle évité les politiques de lutte contre l'extrémisme violent pendant plusieurs années, préférant légiférer la mise en place de mesures de surveillance et sécuritaires renforcées. Les interventions de l'État dans la théologie islamique, comme on a pu voir dans d'autres politiques de lutte contre l'extrémisme violent, ont caractérisé la lutte contre l'extrémisme à la française, mais ont été contestées pour atteinte à la *laïcité*, principe de séparation de l'Église et de l'État.

En outre, l'ouverture de centres de déradicalisation, l'une des politiques pionnières de la lutte contre l'extrémisme violent du gouvernement Hollande, a essuyé un échec (bien que temporaire) les riverains s'étant fortement opposés à la présence de djihadistes dans leurs quartiers.

## 3.1 Politiques individuelles de lutte contre l'extrémisme violent

### 3.1.1 Grande-Bretagne

La Grande-Bretagne a développé la première version de sa stratégie CONTEST dans un document inédit en 2003. Suite aux attentats suicides dans les transports en commun londoniens le 7 juillet 2005, CONTEST a été réexaminé, étendu et publié en juillet 2006, introduisant les « 4 P » de la lutte contre le terrorisme britannique : Prevent, Pursue, Protect and Prepare (prévenir, poursuivre, protéger et préparer)<sup>25</sup>.

PREVENT était le volet de prévention du crime de la lutte contre l'extrémisme violent, chargé de « combattre la radicalisation des individus ». Axée uniquement sur le « terrorisme islamiste », son approche à l'égard de la radicalisation était fondée sur la notion de parcours linéaire vers l'extrémisme et l'idée que l'objet de la prévention était de remporter le combat d'idées contre l'extrémisme.

PREVENT a d'abord ciblé l'inclusion sociale et la « cohésion communautaire », en favorisant une réforme sociale au sein des communautés musulmanes en vue de réduire l'attrait de l'idéologie radicale et en cherchant à réformer les communautés musulmanes via un soutien aux voix « modérées ».

En 2007, l'Office for Security and Counter-Terrorism (OSCT, bureau de la sécurité et de la lutte contre le terrorisme) a été mis en place pour soutenir l'exécution de CONTEST, et le programme *Channel*, composé de MAPPAs (groupes de travail pour la protection du public), a été introduit pour évaluer les individus considérés comme étant vulnérables à l'extrémisme et des plans de MAPPAs sur mesure ont été mis en œuvre pour écarter un individu du parcours vers le terrorisme. Cette année-là, le Preventing Violent Extremism Pathfinder Fund (fonds pionnier de prévention de l'extrémisme violent) a été lancé par le Department for Communities and Local Government (DCLG). 6 millions de GBP ont été mis à disposition pour financer des projets des communautés alignés avec les objectifs de la stratégie PREVENT. Ce financement a atteint 27 millions de GBP en 2009/2010<sup>26</sup>.

PREVENT a été mis à jour dans la version 2009 de CONTEST, le programme conservant généralement les caractéristiques introduites en 2006 et au cours des années intermédiaires. Plus important, cette version comportait la première (et unique à ce jour) tentative du gouvernement d'impliquer activement les communautés musulmanes dans la politique étrangère britannique par le biais du Foreign and Commonwealth Office (FCO)<sup>27</sup>, tandis que les autres versions se sont contentées d'écarter ces communautés au prétexte de perceptions d'injustice biaisés.

Toutefois, le programme du FCO s'inscrivait encore dans une démarche didactique, constituant une *explication* des motivations de la politique étrangère de l'État britannique, plutôt qu'un échange réfléchi ou démocratique. Ce n'est pas un hasard si une fuite a révélé la stratégie CONTEST du moment, qui comportait des directives pour classer comme extrémistes les individus ayant des points de vue considérés comme

« [soutenant] le djihad ou la résistance armée, n'importe où dans le monde. Cela inclut la résistance armée des Palestiniens contre les militaires israéliens » et « [le fait de ne pas] condamner l'exécution de soldats britanniques en Irak ou en Afghanistan »<sup>28</sup> ; en bref, tous ceux qui étaient en désaccord avec la politique étrangère britannique officielle.

L'opposition à PREVENT s'est accentuée vers la fin de la décennie, en particulier quand le public a appris que le financement de PREVENT était consacré en priorité à des zones locales proportionnellement à la population musulmane au sein de celles-ci, mais aussi parce que les initiatives offertes avec le financement de PREVENT étaient censées surveiller les utilisateurs et faire des signalements<sup>29</sup>. En outre, la concentration du financement public pour les musulmans au détriment d'autres populations a généré des troubles entre les communautés, et un malaise au niveau politique quant à la responsabilité fiscale à la lumière de la crise financière de 2007-2008.

En 2010, le parti travailliste en fonction a été battu aux élections législatives par le gouvernement de coalition dirigé par le parti conservateur de droite, dont les priorités politiques incluaient l'introduction de politiques d'austérité et le démantèlement de services publics.

Profitant du mécontentement généré par PREVENT, ce nouveau parti a entrepris une révision interne du programme et relancé une nouvelle stratégie PREVENT en juin 2011. Cette stratégie a réduit ses dépenses, en écartant les initiatives locales au profit d'une mise en œuvre sectorielle descendante de PREVENT par l'intermédiaire de l'OSCT,

introduisant officiellement le programme dans les services sanitaires et les centres d'apprentissage tels que les universités.

Dans la version de 2011, « l'extrémisme », qui pouvait, pour la première fois, inclure l'extrême droite, était désormais défini comme une « opposition discursive ou active aux valeurs fondamentales britanniques » (démocratie, État de droit, liberté individuelle et respect mutuel, et tolérance à l'égard de religions et croyances différentes) et pouvait inclure l'extrémisme non violent, censé faire partie de l'idéologie terroriste. À cet effet, les organisations qui avaient auparavant touché des fonds PREVENT et été engagées par le gouvernement aux fins de lutter contre l'extrémisme, ont elles-mêmes été mises sur liste noire, qualifiées d'extrémistes<sup>3031</sup> ; le préambule de la nouvelle stratégie affichait également une animosité particulière à l'égard de l'organe représentatif des musulmans, le MCB (Muslim Council of Britain).

L'article 26 de la loi de 2015 sur la lutte contre le terrorisme et la sécurité a également accordé à PREVENT un statut légal pour les secteurs initialement concernés par ses attributions dans la stratégie de 2011. Les institutions du secteur public, notamment les universités, les écoles, les fondations hospitalières, les autorités et les prisons locales ont désormais été chargées de « tenir compte de la nécessité d'empêcher les personnes d'être entraînées dans le terrorisme »<sup>32</sup>, en appliquant une nouvelle image de PREVENT en tant qu'outil de *protection*, conforme aux politiques de longue date établies en matière de protection des individus vulnérables contre tout abus sexuel sur mineur, etc.

Un amendement à la loi de 2019 sur la lutte contre le terrorisme et la sécurité des frontières a abouti à une « révision indépendante de PREVENT » par un tiers désigné par le gouvernement, bien qu'elle soit menée par le pair de la Chambre des lords qui a validé la révision interne de 2010/2011, prévue au moment de la rédaction du présent rapport<sup>33</sup>.

### 3.1.2 Pays-Bas

Aux Pays-Bas, l'apparition de politiques de lutte contre la radicalisation a été déclenchée par les événements du 11 septembre et par l'assassinat de deux jeunes Néerlandais d'origine marocaine au Kashmir en janvier 2002, qui auraient été recrutés aux Pays-Bas.

Le service général de renseignement et de sécurité des Pays-Bas (AIVD - *Algemene Inlichtingen- en Veiligheidsdienst*) a été mis en place en mai 2002 et en décembre de cette même année, il a publié son rapport intitulé *Recruitment for the jihad in the Netherlands* (recrutement pour le Djihad aux Pays-Bas), soulignant les fondements théoriques de ce qui allait devenir la politique de lutte contre l'extrémisme violent.

La menace a été articulée comme une question de « polarisation sociale », et principalement comme un problème de recrutement pour le Djihad de jeunes musulmans néerlandais de deuxième/troisième génération par d'anciens combattants moudjahidine installés aux Pays-Bas, légalement ou illégalement<sup>34</sup>.

La solution a été présentée comme double, répondant à la fois au problème des « recruteurs » et également à l'intégration de musulmans néerlandais de deuxième/troisième génération isolés et susceptibles :

« *Combattre le terrorisme islamiste n'implique pas seulement un effort important de la part des services de renseignements et de sécurité, de la police et de la justice, cela exige une attention constante dans d'autres domaines de la politique, tels que l'immigration et les étrangers et la politique d'intégration.* »<sup>35</sup>

Suite à l'assassinat de Theo Van Gogh, réalisateur du film polémique *Soumission*, en 2004, on voit naître les premières expériences de programmes officiels de lutte contre l'extrémisme violent à l'initiative des municipalités, et non du gouvernement central, Amsterdam ayant ouvert la voie.

À partir de 2005, les stratégies de lutte contre le terrorisme des Pays-Bas ont été dirigées par le Coordinateur national de la lutte contre le terrorisme (NCTb - *Nationaal Coördinator Terrorismebestrijding*), récemment mis en place, renommé par la suite Coordinateur national de la sécurité et de la lutte contre le terrorisme (NCTV - *Nationaal Coördinator Terrorismebestrijding en Veiligheid*).

Les enseignements tirés de ces programmes municipaux ont été réunis et consolidés en 2007 dans le *Plan d'action Polarisation et radicalisation 2007-2011* du gouvernement néerlandais. Le Plan d'action, bien que citant l'extrémisme de droite parmi les « plus importantes [menaces] sociales auxquelles font face les Pays-Bas »<sup>36</sup>, s'appliquait clairement à la menace présentée par les musulmans en premier lieu, et plus spécifiquement au mouvement salafiste.

Le Plan d'action incluait des ramifications locales, nationales et internationales de la stratégie et était structuré sur une approche globale à trois niveaux :

- Prévention de l'isolement, de la polarisation et de la radicalisation
- Anticipation pour identifier ces processus à un stade précoce
- et Répression, pour limiter l'influence des radicalisateurs.

La ramification locale de la stratégie impliquait des évaluations de la menace de radicalisation dans certaines zones et certains quartiers, pour lesquels un plan d'action sur mesure était ensuite développé puis exécuté par la police, les enseignants, les éducateurs etc. Ces intervenants, qui travaillaient souvent auprès d'un public jeune, tel que les éducateurs, devaient être « les yeux et les oreilles » du gouvernement local, étant ainsi intégrés dans le réseau de la surveillance.

En juin 2011, le NCTV a publié une mise à jour de la stratégie nationale de lutte contre le terrorisme qui devait s'appliquer jusqu'en 2015, la première émise sous le nouveau gouvernement dirigé par le Parti populaire pour la liberté et la démocratie (VVD), de droite.

Toujours essentiellement destinée à répondre à la menace djihadiste, cette stratégie était articulée autour des 5 « P » : procurer, prévenir, protéger, préparer, poursuivre en justice.

La mise à jour de la politique de lutte contre l'extrémisme violent, dans le courant de la politique Prevent, soulignait l'avantage d'une intervention précoce et était structurée autour de l'idée d'un modèle de « l'offre et la demande », l'offre se référant aux discours des terroristes (devant être discrédités), et la demande aux besoins d'identité et d'appartenance des individus (à qui il fallait fournir un message de riposte dirigé par l'État).

Bien que la stratégie de 2011-2015 ait largement poursuivi l'approche globale, la lutte contre l'extrémisme violent a été quelque peu éloignée de la politique de lutte contre le terrorisme « dure », le caractère modéré des Pays-Bas en tant que « État démocratique constitutionnel » et ses « valeurs essentielles, telles que la liberté, l'égalité, la solidarité et la place de la multiplicité » ayant été affirmés dans la stratégie<sup>37</sup>.

Par ailleurs, la lutte contre l'extrémisme violent était désormais dissociée du programme d'intégration et excluait toute référence à la « cohésion sociale », qui avait été attaquée par le nouveau gouvernement.<sup>38</sup> Pourtant, la lutte contre le terrorisme était étroitement liée aux services civils d'immigration, la radicalisation pouvant éventuellement permettre de justifier le « refus, retrait et non-renouvellement d'un permis de séjour, un ordre d'exclusion et le refus ou le retrait de la citoyenneté néerlandaise<sup>39</sup> ».

Une version simplifiée mise à jour de la stratégie nationale de lutte contre le terrorisme a été publiée en 2016, reprenant largement la structure de la stratégie de 2011-2015 tout en réintroduisant brièvement la notion de cohésion sociale dans le domaine de la lutte contre l'extrémisme. La nouvelle stratégie mentionnait également l'utilisation de « réunions de cas multidisciplinaires » aux fins de rédiger des plans d'action pour la déradicalisation analogues au canal Channel du programme britannique PREVENT.

Elle indiquait que la charge d'identifier la radicalisation incombait aux établissements scolaires, institutions gouvernementales, associations, groupes et employés de la collectivité et impliquait une coopération avec la police, les professionnels de la santé mentale ainsi que les services de renseignements et de sécurité.

### 3.1.3 France

La France a évité les politiques de prévention du crime liées à la lutte contre l'extrémisme violent pendant de nombreuses années, contrastant sensiblement avec le reste de l'Europe occidentale.

Son approche reposait plutôt sur des réponses « dures » au terrorisme, moyennant le développement des pouvoirs judiciaires et des mesures de surveillance sécuritaires formelles. Elle accordait une attention particulière au recrutement dans les prisons françaises, qui renferment un pourcentage particulièrement élevé de musulmans, estimé à 60-70 % de la population carcérale pour un taux national autour de 12 % (vers 2008)<sup>40</sup>.

Cette tendance a commencé à changer à partir de 2012 avec la fusillade du Franco-algérien Mohamed Merah à Toulouse et Montauban, puis l'attaque d'un musée juif à Bruxelles par le Franco-algérien Mehdi Nemmouche en 2014.

En avril 2014, le gouvernement Hollande a lancé son plan de lutte anti-terroriste, le *PLAT*, et introduit une approche de lutte contre la radicalisation coordonnée par le Comité inter-ministériel de la prévention de la délinquance (CIPD) et l'Unité de Coordination de la lutte antiterroriste (UCLAT), qui a mis en place un numéro vert et un système d'alerte en ligne afin de signaler des individus potentiellement radicalisés, destinés aux proches.

En janvier 2015, le gouvernement a créé la plateforme *Stop Djihadisme*, dont les objectifs étaient de :

**comprendre** : identifier les intervenants, leurs objectifs et les cibles de la menace terroriste afin de mieux y répondre ;

**agir** : sensibiliser les ressources et les actions de l'État concernant la lutte contre le terrorisme ;

**déchiffrer** : comprendre la propagande et les techniques de manipulation utilisées par les recruteurs djihadistes ;

**mobiliser** : informer tous les citoyens du comportement à adopter en cas de danger et au quotidien<sup>41</sup>.

*Stop Djihadisme* mettait en place un numéro vert et un système d'alerte en ligne, tout en identifiant les signes de radicalisation préoccupants, parmi lesquels les changements de comportement tels que le régime alimentaire, les vêtements et le fait de ne plus écouter de musique<sup>42</sup>.

Suite à l'attaque de l'ÉI du 13 novembre 2015 à Paris, le gouvernement français a instauré un état d'urgence temporaire, prolongé plusieurs fois avant d'être converti en nouvelle législation antiterrorisme fin 2017.

En mai 2016, un nouveau *Plan d'action contre la radicalisation et le terrorisme (PART)* en 80 points a été adopté par le gouvernement. Celui-ci a mis l'accent sur l'éducation : les écoles étaient identifiées comme étant « sur la ligne de front pour prendre des mesures précoces pour éviter la radicalisation » ; fin 2017, il a introduit l'organisation de séances permettant de détecter la radicalisation destinées aux éducateurs et travailleurs sociaux, et a renforcé l'éducation civique, en partie parce que suite à l'attentat de Charlie Hebdo en janvier 2015<sup>43</sup>, il a été rapporté que des élèves avaient chahuté des surveillants. Le plan insistait également sur le rôle de l'autonomisation des femmes dans la lutte contre l'extrémisme et lançait un appel pour que des recherches soient menées sur la radicalisation et l'élaboration d'arguments de riposte contre les messages extrémistes<sup>44</sup>.

Dans le cadre du plan, un centre de prévention, d'intégration et de citoyenneté destiné à la déradicalisation a été mis en place à Pontourny dans l'Indre-et-Loire fin 2016. Ce centre, premier des 13 centres prévus dans le plan, a été fermé en 2017 en raison des protestations des habitants et de désaccords internes au sujet du modèle de déradicalisation appliqué dans le centre.<sup>45</sup>

Les dernières initiatives destinées à combattre la radicalisation ont été introduites sous le gouvernement Macron en février 2018 avec son *Plan national de prévention de la radicalisation*. Ce plan en 60 points rétablissait les centres de déradicalisation, et mettait l'accent sur la nécessité de combattre la radicalisation potentielle dans les établissements scolaires, les prisons et les initiatives sportives.

Les individus soupçonnés de radicalisation étaient signalés au Centre national d'assistance et de prévention de la radicalisation (CNAPR), qui pouvait décider de faire remonter les signalements aux préfets, et éventuellement les engager dans un processus de déradicalisation pour mieux leur inculquer les valeurs républicaines.

La politique française cible ouvertement les extrémistes musulmans ou le djihadisme et a recours à des intermédiaires musulmans dans la lutte contre la radicalisation. Elle est également explicite quant à rendre productives les valeurs républicaines, telles que la laïcité et la culture nationale française, comme norme idéologique à laquelle est opposée la radicalisation et dans laquelle sont assimilés les individus dans le processus de déradicalisation.

Paradoxalement, l'approche française de la lutte contre l'extrémisme violent a été paralysée par le principe républicain de la *laïcité*, séparation de l'Église et de l'État, et la crainte que les interventions idéologiques promues par la lutte contre l'extrémisme violent ne violent ce principe<sup>47</sup>.

Entre leur lancement en 2014 et juin 2016, 10 873 signalements ont été faits, dont 19 % concernant des mineurs et 52 % transmis par des membres de la famille<sup>48</sup>. En février 2018, 25 000 fonctionnaires d'état et locaux et travailleurs sociaux ont été formés pour identifier la radicalisation, et 2 600 jeunes ont été « soutenus et surveillés » par le biais de la déradicalisation.<sup>49</sup>

## Les signaux de rupture :

- changements physiques et vestimentaires ;
- propos asociaux ;
- passage soudain à une pratique religieuse hyper ritualisée ;
- rejet de l'autorité et de la vie en collectivité ;
- rejet brutal des habitudes quotidiennes ;
- repli sur soi ;
- haine de soi, rejet de sa propre personne, déplacement de la haine de soi sur autrui ;
- rejet de la société et de ses institutions (école, etc.) ;
- éloignement de la famille et des proches ;
- modification soudaine des centres d'intérêt.

## Environnement personnel de l'individu :

- une image paternelle ou parentale défaillante, voire dégradée, ainsi qu'un environnement fragilisé ;
- les réseaux relationnels déjà inscrits dans une dépendance à une personne, à un groupe ou à des sites internet ;
- immersion dans une famille radicalisée.

## Théories et discours :

- théories conspirationnistes telles que des allusions à la fin du monde, complotistes et victimaires ;
- vénération des terroristes ;
- pratique de discours haineux et très violents envers une communauté ou une religion ;
- prosélytisme ;
- participation à des groupes religieux sectaires ou à des cercles de réflexion radicaux ;
- participation à des conférences de prédicateurs religieux extrémistes ;
- comportement binaire, distinguant le « pur » de l'« impur ».

## Les techniques :

- usage des réseaux virtuels ou humains ;
- stratégies de dissimulation ou de duplicité ;
- planification de déplacements vers des zones de guerre.

*Éventuels signes de radicalisation, France<sup>46</sup>*

# 4 Les outils de la prévention du crime

## 4.1 Outils d'évaluation

La lutte contre l'extrémisme violent tire sa légitimité en se présentant comme une démarche « scientifique » et cherche à inspirer confiance par ce même argument.

C'est dans cet objectif que d'importants efforts ont été déployés dans la poursuite constante de l'identification, la recherche, la consolidation et le perfectionnement des outils d'évaluation utilisés pour détecter le risque de radicalisation et d'extrémisme.

Certains d'entre eux se sont inspirés des outils d'évaluation du risque utilisés dans le contexte de la prévention de la violence en général ; et ils reposent largement sur les facteurs cognitifs, psychologiques et sociaux pouvant (soi-disant) permettre d'identifier d'éventuels signes précurseurs de violence et d'extrémisme.

Un certain nombre d'outils sont utilisés actuellement, parmi lesquels ERG22+ (Extremism Risk Guidance) en Angleterre et au Pays de Galles, IR-46 (Islamic Radicalization) aux Pays-Bas, et VERA 2-R (Violent Extremism Risk Assessment), partout dans le monde.

Le rapport CAGE de 2016 *The 'science' of pre-crime: The secret 'radicalisation' study underpinning PREVENT* décrit les conditions de clandestinité et la médiocrité de la méthodologie qui ont caractérisé le développement de ERG22+<sup>50</sup>.

ERG22+ est composé de 22 facteurs, classés en 3 dimensions, qui indiquent que les individus :

- **Collaborent avec un groupe, une cause ou une idéologie terroriste**
- **Manifestent de plus en plus l'intention de causer un préjudice**
- **Manifestent de plus en plus la capacité de causer un préjudice**

ERG22+ est le produit d'une étude (non divulguée au public pour des raisons de sécurité nationale) menée par deux anciens psychologues employés le National Offender Management Service (NOMS) du gouvernement britannique, Monica Lloyd et Christopher Dean.

Cette étude s'est appuyée sur les cas de 20 criminels musulmans reconnus coupables, parmi lesquels des condamnations non liées à la violence terroriste, comme ensemble de données principales. Les observations faites à partir de cet échantillon restreint ont ensuite été étendues, afin de créer une structure d'évaluation pour des personnes potentiellement entraînées dans l'extrémisme *violent* de façon plus large.

Les facteurs utilisés par ERG22+ ont été validés à travers le composant *Channel* de PREVENT en tant que cadre Channel Vulnerability Assessment (CVA, évaluation de la vulnérabilité Channel), qui permet d'évaluer des individus présentant des signes de radicalisation. En outre, ils ont été utilisés dans des campagnes de formation nationales dans le cadre de la formation en ligne de sensibilisation à la radicalisation du gouvernement britannique destinée aux fonctionnaires.

Bien que l'étude centrale reste confidentielle et fermée au public et qu'elle renferme une série de lacunes méthodologiques et que ses auteurs admettent eux-mêmes que ERG22+ n'est pas terminé, l'outil d'évaluation est toujours utilisé en Angleterre et au Pays de Galles aux fins de la stratégie PREVENT.

## 4.2 La recherche

Ces lacunes ne se limitent pas à ERG22+. Comme l'admet candidement une analyse de 2017 réalisée pour le ministère de la Sécurité intérieure des États-Unis sur les outils d'évaluation pour lutter contre l'extrémisme violent : « *L'état actuel de la science concernant les outils d'évaluation de l'extrémisme est plein d'inconnues* »<sup>51</sup>.

Ces outils d'évaluation sont malgré tout déjà opérationnels dans les pays et localités, et utilisés pour identifier et intervenir dans les vies d'individus. Ainsi ces communautés visées par la lutte contre l'extrémisme violent sont-elles de véritables rats de laboratoire pour la science de la lutte contre l'extrémisme violent.

Au-delà de ça, d'importants problèmes s'étendent sur toute la chaîne logistique des outils d'évaluation de la lutte contre l'extrémisme violent. Les gouvernements (et les organismes supra-nationaux tels que la Commission européenne<sup>52</sup>) sont souvent sélectifs dans le choix des études universitaires qu'ils commandent, financent et acceptent pour développer une base de recherche dénuée de toute critique sur la théorie de la radicalisation et les outils d'évaluation connexes<sup>53</sup>, ce qui entraîne un phénomène décrit comme une preuve fondée sur la politique, par opposition à la politique basée sur la preuve<sup>54</sup>.

**Comme on pouvait s'y attendre, les initiatives de déradicalisation ayant émergé de cette démarche allergique aux preuves sont médiocres : un rapport non publié de l'équipe Behavioural Insights du gouvernement britannique a découvert que sur 33 programmes de déradicalisation de PREVENT qui ont été examinés, seuls deux étaient considérés comme efficaces<sup>55</sup>.**

Dans le rendement des outils d'évaluation de l'extrémisme, les bases empiriques utilisées peuvent varier. Elles utilisent souvent un échantillon d'individus ayant commis des crimes violents et ayant été inculpés, considérés comme terroristes ou autre, comme dans le cas de ERG22+

Les groupes de contrôle auxquels les résultats peuvent être comparés sont difficilement accessibles dans le cas d'auteurs d'infractions terroristes présentant un risque de sécurité élevé. Par conséquent, les échantillons sont souvent comparés au hasard à des individus dans « *des groupes témoins incohérents comportant les auteurs de violences ordinaires non extrémistes, les auteurs d'infractions extrémistes non violentes, des délinquants violents issus d'autres groupes extrémistes et l'ensemble de la population.* »<sup>56</sup> Par ailleurs, il est impossible de contrôler la violence de l'État, l'inégalité, le racisme structurel et d'autres formes d'inégalités. En conséquence, on privilégie le contrôle du comportement d'individus et non la transformation des sociétés qui les entourent.

Ces évaluations sont ensuite utilisées pour identifier les facteurs de risque chez les individus et les populations qui n'ont pas commis, ni montré de signes qu'ils allaient commettre, d'actes de violence, mais montrent des signes de radicalisation et ou d'extrémisme potentiel.

De cette manière, l'effondrement rhétorique et opérationnel des termes radicalisation, extrémisme, extrémisme violent et terrorisme mentionné plus haut a une influence sur les outils scientifiques de lutte contre l'extrémisme violent, consolide l'amalgame entre l'idéologie et la violence et crée des cadres inadéquats.

La pratique de la lutte contre l'extrémisme violent est dirigée par la politique de lutte contre l'extrémisme violent, qui fait appel à la recherche de la lutte contre l'extrémisme violent pour se valider.

Malgré le prétexte de la rigueur scientifique, cette recherche sert donc à légitimer en apparence, rétrospectivement, et ou à améliorer les programmes de lutte contre l'extrémisme violent qui sont appliqués depuis plus de 10 ans pour certains. De façon générale, la recherche ne remet pas en question les fondements des programmes de la lutte contre l'extrémisme violent et leur logique, et les études qui le font ne sont pas rendues publiques.

## 4.3 Application

Les applications pratiques des outils d'évaluation de la lutte contre l'extrémisme violent sont extrêmement préjudiciables et truffées de problèmes.

La prévention du crime liée à la lutte contre l'extrémisme violent en tant que cadre politique repose sur l'utilisation de la surveillance latérale : au lieu d'employer des spécialistes, les employés permanents de différents secteurs comme la santé et le social, et le public au sens large, sont encouragés et engagés à rechercher des signes avant-coureurs de l'extrémisme.

Ces employés chargés de mettre en œuvre la surveillance dans le cadre de la lutte contre l'extrémisme violent sont souvent sensibilisés avec des formations plus que sommaires et apportent leurs idées toutes faites, qui sont à leur tour façonnées par le contexte socio-politique à plus large échelle, dans lequel l'image du musulman a été définie comme un objet de méfiance.

« Détecter des signes de radicalisation » est toujours raciste, car cela fait appel à des préjugés préexistants et à l'idée de profils suspects. En définissant une norme idéologique permettant d'identifier et de signaler des déviations idéologiques, les éducateurs/travailleurs sociaux néerlandais ont eu l'honnêteté de déclarer que « *pour détecter ce type de comportement déviant, ils n'ont pas utilisé d'outil ou de méthodologie spécifique mais ont fait appel à leur propre jugement de valeur... [certains] ont littéralement dit avoir « fait confiance à leur propre intuition », à leurs principes ou à leur instinct* »<sup>57</sup>.

Si certains éducateurs ayant participé à cette étude ont déclaré avoir la sensation que la formation ne les avait pas assez préparés au travail qu'ils exécutent, ce qui préoccupe peut-être davantage est le fait que d'autres intervenants de première ligne ont accepté aveuglément les hypothèses des formations et politiques de lutte contre l'extrémisme violent ou se sont montrés trop sûrs de leurs nouvelles capacités d'enquête après les formations<sup>58</sup>, tandis que les plus critiques ont été incapables de s'exprimer<sup>59,60</sup>.

Les politiques de lutte contre l'extrémisme violent encouragent également activement la pratique d'une intervention précoce, comme l'indiquent les ressources de *Stop Jihadisme* en France : « *Plus vite on détecte une situation, plus on aura de chances d'éviter une tragédie* »<sup>61</sup>, ce qui, dans le cadre des politiques de prévention du crime, implique de mettre de côté toute pensée critique pour se focaliser sur le signalement immédiat de comportements suspects. Par conséquent, la pensée critique fait souvent défaut aux individus chargés de la mise en œuvre des politiques de lutte contre l'extrémisme violent, ce qui pourrait contribuer à une culture des préjugés et des soupçons normalisés dans les institutions du secteur public.

Les politiques de lutte contre l'extrémisme violent et le racisme islamophobe sont issus du même processus discursif et politique. C'est pour cette raison qu'on ne peut pas dissocier les évaluations de la lutte contre l'extrémisme violent du climat islamophobe à large échelle et de l'escalade sécuritaire à l'égard des musulmans. C'est pour cela également que les facteurs de risque, apparemment inoffensifs, identifiés par les évaluations de la lutte contre l'extrémisme violent (tels que le « besoin d'identité, de sens et d'appartenance » (ERG22+/CVA), « une situation socio-économique défavorisée » (plusieurs) et « des troubles psychologiques » (plusieurs)) sont présentés sous un jour manifestement plus inquiétant s'agissant des musulmans.

Nous pouvons donc dire que la lutte contre l'extrémisme violent repose sur (et alimente) des préjugés contre des populations suspectes, tout en cherchant à recourir à la science « objective » qui est elle-même orientée pour écarter toute accusation de préjugé. La pratique et la recherche sont profondément politisées, mais se cachent derrière le prétexte de la neutralité.

Dans ce contexte, les excès et les abus des politiques de lutte contre l'extrémisme violent sont inévitables, pourtant les défenseurs de la lutte contre l'extrémisme violent détournent souvent le problème en rejetant la responsabilité sur de « mauvais éléments » plutôt que de mettre en cause les dynamiques fondamentales des politiques.

## 4.4 Institutions

Au-delà des préjugés personnels des individus chargés de détecter les facteurs de risques, les pressions institutionnelles imposées par les politiques de lutte contre l'extrémisme violent intensifient l'obsession de surveiller et de signaler des individus.

Lorsque des politiques de lutte contre l'extrémisme violent sont remises en question pour des questions éthiques, ou parce qu'elles nuisent aux rapports entre les employés et les usagers, ces préoccupations se heurtent aux exigences imposées aux institutions par les politiques du gouvernement.

De plus, au fur et à mesure de leur développement, les politiques de lutte contre l'extrémisme violent se sont répandues dans l'ensemble des secteurs et des fonctions. Il devient donc difficile, et peu souhaitable, de supprimer la lutte contre l'extrémisme des responsabilités quotidiennes du monde du travail et de la société.

En **Grande-Bretagne**, le financement des universités publiques est en partie conditionné à la mise en œuvre de PREVENT (conformément au devoir de prévention de la loi de 2015 sur la lutte contre le terrorisme et la sécurité). En cas de manquement, le gouvernement prévoit des sanctions pénales et ou la dénonciation et la condamnation

publique des institutions<sup>62</sup>. La pression sur les directeurs d'université se répercute inévitablement sur le personnel et les éducateurs, tenus de signaler consciencieusement les individus dans le cadre de PREVENT pour ne pas faire de vagues<sup>63</sup>.

De même, pour les éducateurs néerlandais qui sont aux premières lignes de la lutte contre l'extrémisme violent, les pressions se font sous forme d'obligation de collaboration avec la police. Ils doivent également subir leur propre contrainte, puisqu'ils sont « encouragés à fournir un effort supplémentaire pour honorer leur responsabilité telle qu'ils la perçoivent »<sup>64</sup>.

Le fait d'associer la lutte contre l'extrémisme violent à la sécurité nationale fournit une motivation d'ordre moral et social aux employés qui peut facilement dominer l'objection de leur conscience, créant ainsi une culture de la complaisance qui teinte les opérations de la lutte contre le terrorisme au sens large. *Il vaut mieux identifier que ne pas le faire*, étant données les conséquences potentiellement catastrophiques que cela impliquerait.

La crainte des sanctions pénales, les encouragements professionnels et le pouvoir de l'endoctrinement politique se conjuguent pour former un puissant amortisseur contre la conscience morale.

## 4.5 Préjugés

Comme nous l'avons dit plus haut, les politiques de lutte contre l'extrémisme violent renforcent et institutionnalisent mutuellement un processus dans lequel les musulmans sont considérés comme une menace dans le discours et dans la politique, et sont progressivement soumis à des techniques de surveillance de plus en plus sophistiquées.

Fondamentalement, les politiques de prévention du crime liées à la lutte contre l'extrémisme violent ne peuvent pas faire abstraction du contexte politique dans lequel elles ont émergé : la guerre contre le terrorisme menée contre l'islam radical et ou les musulmans extrémistes. La menace incarnée par les musulmans et l'islam est construite par la politique en arrière-plan à chaque niveau des mesures de lutte contre l'extrémisme violent.

La prévention du crime en tant que mode de politique mise sur l'idée de la menace personnifiée, qui repose sur des identités dangereuses dans le but d'analyser des comportements censés présenter un risque et justifier l'intervention de l'État<sup>65</sup>. Le virage du racisme classique au racisme culturel de l'islamophobie coïncide avec la quête de marqueurs culturels et idéologiques de la lutte contre l'extrémisme violent pour identifier la menace incarnée par les musulmans.

L'islamophobie exploitée par les politiques de prévention du crime de la lutte contre l'extrémisme violent institutionnalise les préjugés contre les musulmans à plusieurs niveaux interdépendants et détermine fondamentalement les rapports entre

- Les musulmans et les autres communautés nationales
- Les musulmans et les institutions publiques
- Les musulmans et la politique d'État

En ce qui concerne les relations des musulmans avec les autres communautés, les politiques de lutte contre l'extrémisme violent s'appuient sur, et par conséquent légitiment, le soupçon généralisé, le blâme collectif et la méfiance à l'égard des musulmans, et augmentent l'importance des musulmans en tant que menace publique.

La culture du signalement encouragée par les politiques de lutte contre l'extrémisme violent (et les programmes publics annexes à la lutte contre l'extrémisme violent) empoisonne également les rapports avec les communautés de chaque pays. Dans le cas du numéro vert du programme *Stop Djihadisme*, qui a été suivi d'autres politiques de lutte contre l'extrémisme violent plus approfondies en France, on a rapporté que des « personnes sont signalées par des voisins sans motif valable... [et cela a] ouvert la voie à la dénonciation. Si vous n'aimez pas votre voisin, signalez-le à la police »<sup>66</sup>.

Comme le décrit de façon détaillée rapport de Spinwatch *Islamophobia in Europe: How governments are enabling the far-right 'counter-jihad' movement*, cela a également contribué à la résurgence de l'extrême droite en Europe, en particulier parmi les militants du sous-groupe de la lutte contre le djihadisme qui, au Royaume-Uni et en Allemagne, peuvent utiliser le langage et la structure des politiques anti-terrorisme pour faire pression sur l'État afin qu'il institutionnalise l'islamophobie dans la politique publique.

Concernant les institutions publiques, l'une des caractéristiques principales des politiques de prévention du crime liées à la lutte contre l'extrémisme violent en Grande-Bretagne et aux Pays-Bas (et en France depuis 2016) est le recrutement de fonctionnaires de première ligne pour surveiller et identifier des signes de radicalisation et ou d'extrémisme.

Cela teint de sécuritarisme la relation entre ces fonctionnaires, le secteur public et les communautés musulmanes, risquant ainsi de dissuader ces communautés d'accéder aux services dont ils ont besoin ou même de les isoler de la société.

Les politiques de lutte contre l'extrémisme violent sont des politiques d'État, et l'interaction entre l'islamophobie descendante, exploitée par les gouvernements, et l'islamophobie plus ascendante, poussée par une partie de l'extrême droite dans les gouvernements, de même que la qualification de la mobilisation musulmane de « radicale » créent un cercle dont les musulmans sont fermement exclus et qui les marginalise de la vie publique.

La question de savoir *en quoi* les politiques de lutte contre l'extrémisme violent sont préjudiciables, racistes et ou islamophobes fait de plus en plus l'objet de recherches.

Nous allons donc nous demander *pourquoi* il en est ainsi.

Il est nécessaire de comprendre que le racisme et l'islamophobie des politiques de lutte contre l'extrémisme violent, bien qu'essentiels à leur élaboration, ne constituent pas l'objectif final du programme en lui-même. Les préjugés racistes et le soupçon qui sous-tendent les politiques de lutte contre l'extrémisme violent ont un objet structurel qui ne saurait s'expliquer uniquement par rapport aux communautés musulmanes au sein des pays menant une lutte contre l'extrémisme violent.

Les politiques de prévention du crime liées à la lutte contre l'extrémisme violent ont été expérimentées sur les musulmans dans le but d'introduire, de banaliser et d'implanter une logique de gouvernance à plus large échelle, caractérisée par la dissuasion et le sécuritarisme et exercée à travers la surveillance et la militarisation, que ce soit au niveau de la vie publique, du maintien de l'ordre, des frontières ou au-delà.

Le cadre de la prévention du crime et ou de la lutte contre l'extrémisme violent deviennent de plus en plus la modalité par laquelle la politique gouvernementale est promulguée, comme dans le cas de l'introduction dans les institutions du secteur public britannique des devoirs légaux en cas d'agression au couteau dans le cadre du programme PREVENT, de la base de données Gangs Matrix de la police métropolitaine de Londres<sup>67</sup> ou encore de l'utilisation du dispositif d'évaluation des menaces pluridisciplinaire des programmes financés par le Ministère de la justice<sup>68</sup> pour la sécurité des écoles au Texas<sup>69</sup>.

Comme nous le verrons dans la dernière partie, la professeure Shoshana Zuboff met l'accent sur le rôle des entreprises technologiques dans le développement des technologies de prévention du crime dans *Le capitalisme de la surveillance : Un nouveau clergé*. Dans le contexte américain, elle remarque :

« Il s'est avéré qu'une grosse entreprise de service de surveillance, Palantir, que *Bloomberg Businessweek* qualifiait de « arme secrète de la guerre contre le terrorisme » a collaboré secrètement avec le service de police de la Nouvelle-Orléans pour tester sa technologie de « surveillance prédictive ». Non seulement le logiciel de Palantir identifiait les membres des gangs, mais également « les liens des individus avec des membres d'autres gangs, donnait un aperçu des antécédents criminels, analysait les réseaux sociaux et prédisait la probabilité que les individus commettent des actes de violence ou deviennent victimes. »<sup>70</sup>

En même temps, le style de gouvernance introduit par la guerre contre le terrorisme redéfinit le pacte social afin de placer le poids de la surveillance sur les citoyens ordinaires, de saper les liens de solidarité qui existent entre eux et de permettre à l'État d'abandonner ses responsabilités en matière d'aide sociale pour davantage criminaliser la dépossession. L'intégration de la prévention du crime et de la lutte contre l'extrémisme dans les modes de gouvernance des États fait partie du projet de néolibéralisation.

Quand il s'agit de définir les communautés ciblées par la lutte contre l'extrémisme, on ne peut ignorer le rapport dialectique entre les exigences nationales et les intérêts internationaux.

L'accent mis sur les musulmans dans le cadre des politiques de lutte contre l'extrémisme violent est fluctuant politiquement, et peut changer en fonction des diktats des politiques et des allégeances mondiales, tandis que de nouvelles menaces émergentes sont définies par les États et prises en charge par les politiques de lutte contre l'extrémisme violent. Parmi les exemples récents, on peut citer le parti de gauche, le mouvement écologiste<sup>71</sup> et les séparatistes sikh<sup>72</sup> en Grande-Bretagne, qui ont tous été qualifiés d'extrémistes dans le discours politique.

Dans chaque pays, les cadres et les politiques de prévention du crime ont ou pas commencé avec la lutte contre l'extrémisme violent, mais dans tous les cas, ils ne s'arrêteront pas là : la politique publique est de plus en plus subordonnée aux exigences sécuritaires, et les rapports sociaux se soumettent à la demande de surveillance.

Nous devons nous opposer aux tentatives d'exceptionnalisation des pouvoirs exceptionnels accordés en vertu de la lutte contre le terrorisme et contre l'extrémisme violent et comprendre qu'elles constituent un terrain de plus en plus banalisé sur lequel une grande partie de la politique régulière est diffusée et normalisée. Pour cette raison, la lutte contre l'extrémisme violent n'est pas un problème qui concerne uniquement les musulmans, elle doit être rejetée activement par l'ensemble de la société.

## 5 Le rôle central de l'idéologie

Dans les politiques de prévention du crime liées à la lutte contre l'extrémisme violent, l'identification et le combat contre l'idéologie de l'extrémisme revêtent une importance centrale.

L'obsession à l'égard de l'idéologie a fait émerger trois axes stratégiques dans les politiques de lutte contre l'extrémisme violent :

- *Contenu idéologique* : la bataille des cœurs et des esprits pour combattre l'extrémisme
- *Espaces de diffusion de l'idéologie* : décrit dans le modèle du « terrain fertile » de la stratégie néerlandaise, ou l'objectif de la stratégie PREVENT de 2011 de voir disparaître toute « zone non contrôlée dans laquelle l'extrémisme peut évoluer »
- *Les individus vulnérables à l'idéologie extrémiste, et ceux qui la propagent* : qui étaient alors ciblés soit par les interventions de la lutte contre l'extrémisme violent, soit par des sanctions plus punitives, respectivement.

Dans le cas de la violence propagée par les musulmans, cette « idéologie » de l'extrémisme est considérée comme étant associée à la théologie islamique, et comme devant être affrontée par le biais d'interventions psycho-cognitives individualisées ; c'est ce qui a défini les politiques de lutte contre l'extrémisme violent dans la première phase (avant 2010-2011).

Cet axe idéologico-psycho-théologique a été lui-même renforcé par un dispositif de recherche universitaire commandité et favorisé par les gouvernements mettant en œuvre les programmes de lutte contre l'extrémisme violent. D.M.D. Silva remarque qu'avant 2012, la recherche universitaire sur la théorie de la radicalisation reposait en majorité sur des explications psychoculturelles<sup>73</sup>.

Depuis, bien que les politiques de lutte contre l'extrémisme violent restent essentiellement centrées sur l'idéologie extrémiste, elles s'écartent des explications psychoculturelles, du fait de l'élargissement à différents degrés des cibles de certains programmes de lutte contre l'extrémisme violent, du développement du corpus de recherche contre les explications psychoculturelles et des impératifs fluctuants de la politique nationale de lutte contre le terrorisme.

L'approche psychoculturelle a été directement mise en question par l'approche relationnelle de la violence politique, c'est-à-dire « l'étude de l'espace des relations réciproques, ainsi que des « coups » que différents acteurs jouent dans un contexte social et politique »<sup>74</sup>. Cette approche met l'accent sur la « présence de liens sociaux avec des milieux, des groupes ou des mouvements radicaux plus importants pendant les processus de radicalisation »<sup>75</sup>, et considère que « revendications des différents groupes ou individus considérés comme « terroristes » invoquant la politique étrangère [des nations]... ne seraient donc pas le seul résultat d'un « endoctrinement » que l'on pourrait combattre par

une simple réponse idéologique, ou d'un « malaise social » que l'on pourrait résoudre par plus d'État-providence »<sup>76</sup>. Ces modèles relationnels sont pour la plupart réduits au silence ou écrasés dans la pratique et le discours officiels de la lutte contre l'extrémisme violent, qui effacent systématiquement le rôle de l'État dans l'instauration de conditions favorables à la violence politique.

La focalisation sur l'idéologie, et la nécessité qui en découle de faire la distinction entre ceux qui sont du bon côté et ceux qui sont du mauvais côté des normes idéologiques de la société, coïncident avec le virage culturaliste de la guerre contre le terrorisme décrit ci-après.

## 6 Les guerres culturelles et l'impact de la lutte contre l'extrémisme violent sur la politique nationale

Dès le départ, la guerre contre le terrorisme a été définie dans des termes nettement culturalistes. Il a été affirmé que l'ennemi « déteste nos libertés : notre liberté de religion, notre liberté d'expression, notre liberté de vote »<sup>77</sup>. Les fondements de la guerre reposaient sur un conflit de valeurs et d'idéologies définies par la culture, ce qui a permis d'intégrer et d'exploiter une liste croissante de valeurs soi-disant libérales, telles que les droits des femmes ou des minorités.

La « culture », dans ce contexte, telle qu'utilisée ci-dessus, n'était pas purement *culturelle*. Il s'agissait plutôt de la formulation d'une idéologie du gouvernement, et d'une expression de pouvoir. En effet, l'ancien Premier ministre britannique Tony Blair a déclaré que les motivations de sa politique étrangère en Iraq, en Afghanistan et ailleurs étaient justifiées « au moins autant en vertu des valeurs que par les intérêts »<sup>78</sup> et que « le monde d'aujourd'hui ne luttait pas seulement pour la sécurité, mais pour des valeurs »<sup>79</sup>.

La culture imposée est devenue une fenêtre ouverte sur les machinations du pouvoir de l'État et a révélé combien le pouvoir dans le contexte de la guerre contre le terrorisme avait été généré et consolidé sur le dos d'étrangers culturels sélectionnés. Exclure ou opposer l'islam ou l'islamisme radical à la culture libérale nationale faisait partie du processus par lequel le racisme a été réaffirmé dans l'islamophobie actuelle.

La dimension culturelle de la lutte contre l'extrémisme violent est donc importante, tant pour ce qu'elle révèle au sujet des États britannique, néerlandais et français que pour ce qu'elle occulte.

### 6.1 Culture et lutte contre l'extrémisme violent

*« Nous devons rejeter la pensée que nous sommes, d'une certaine manière, responsables de notre propre détresse ; qu'il suffirait de modifier telle ou telle décision pour que l'extrémisme disparaisse. La seule façon de gagner est de reconnaître que ce phénomène est une idéologie globale, de voir tous les domaines dans lesquels il opère, qui sont liés, et de le combattre en opposant des valeurs et des idées à celles des terroristes. »<sup>80</sup>*

Cette dimension culturelle et ce système de valeurs ont persisté et se sont frayés un chemin dans les frontières internes de la guerre contre le terrorisme telles que la lutte contre l'extrémisme violent.

Avec l'accent infaillible mis sur la lutte contre la soi-disant « idéologie » de l'extrémisme, la défense et la promotion de valeurs libérales, nationales et ou paneuropéennes sont devenues petit à petit des caractéristiques dominantes de plusieurs programmes de lutte contre l'extrémisme violent, y compris au Royaume-Uni, aux Pays-Bas et en France.

Les Premiers ministres britanniques qui ont suivi ont comparé la lutte contre l'extrémisme islamiste aux batailles générationnelles contre l'IRA, le fascisme et le communisme qui, dit-on, ont été gagnées grâce aux valeurs libérales « supérieures » du XXe siècle<sup>81</sup>.

En 2017, aux élections néerlandaises, le Premier ministre en fonction a défendu avec véhémence les « valeurs néerlandaises » contre les extrémistes religieux<sup>82</sup>. Un an auparavant, le Premier ministre français Manuel Valls a annoncé

de nouvelles mesures dans la lutte contre l'extrémisme violent, déclarant : « il y a une bataille idéologique au sein de l'islam même... nous serons toujours aux côtés de ceux qui défendent une action pacifiste et défendent les valeurs de la République »<sup>83</sup>.

Cette approche paternaliste des musulmans et de l'islam, reprise par d'autres dirigeants dans le monde, a été critiquée par le professeur Brian Klug, qui a rappelé le discours tristement célèbre de l'ancien Premier ministre britannique David Cameron à Munich en 2011 :

*« Ainsi, ce qui, au premier abord, pourrait passer pour une défense de l'islam n'est en fait qu'une affirmation de l'autorité sur l'islam : une autorité sur laquelle Cameron n'a aucun droit. Il parle de l'islam d'en haut. Il a un sacré culot. »<sup>84</sup>*

Dans le cadre des programmes de lutte contre l'extrémisme violent en particulier, nous affirmons que l'abstraction du domaine de la culture, des valeurs et de l'idéologie joue un rôle fondamental, car elle présente la violence politique comme une question de valeurs incompatibles et occulte ses racines politiques déclarées. Elle sert également à dépolitiser la violence politique, tout en intensifiant simultanément la politisation et la coercition des politiques de gouvernance civique, telles que l'inclusion sociale.

## 6.2 Lutte contre l'extrémisme violent, politique nationale et société civile : la carotte et le bâton

Le fait que les interventions de la politique étrangère menées par l'Occident et la déstabilisation des pays à majorité musulmane ont joué un rôle déterminant dans la violence politique moderne a été complètement éliminé de l'ordre du jour des stratégies de lutte contre l'extrémisme violent. L'indignation à l'égard de la politique étrangère a été considérée comme un problème de *perception* biaisée devant être « corrigée ». La seule exception a été la reconnaissance de courte durée et mitigée, dans la version de 2009 de la stratégie britannique CONTEST, de la nécessité d'impliquer les communautés musulmanes dans les questions de politique étrangère. Les stratégies néerlandaises de lutte contre l'extrémisme violent utilisent la même manœuvre linguistique, en présentant la question comme une « perception d'injustice à l'égard d'eux-mêmes ou à l'égard d'autres musulmans dans leur pays ou à l'étranger »<sup>85</sup>.

Plutôt que de mettre en cause les préoccupations au sujet de la politique étrangère, les politiques de lutte contre l'extrémisme servent souvent à redéfinir ces intérêts comme étant subversifs, suspects et à surveiller.

D'autre part, par rapport au contournement systématique des politiques étrangères, l'approche des politiques britannique et néerlandaise dans la lutte contre l'extrémisme violent à l'égard des questions de politique étrangère a été plus compliquée, notamment avant 2010/2011. Ces premières politiques de lutte contre l'extrémisme violent n'ignoraient pas complètement les conditions dégradées des populations qu'elles ciblaient ; la pauvreté des communautés musulmanes était un fait reconnu. Mais la façon dont ces premières politiques de lutte contre l'extrémisme violent ont abordé la question desservait trois objectifs principaux :

1. Le fait de se concentrer spécifiquement sur les communautés musulmanes rendait celles-ci très proéminentes en tant que groupe cible.
2. Imprégner l'aide sociale de sécuritarisme, en fusionnant la communauté/cohésion sociale avec la lutte contre le terrorisme.
3. Gérer la mobilisation politique musulmane en plaçant la société civile musulmane sous l'égide de la lutte contre l'extrémisme.

Ensemble, ces approches ont formé une politique d'*inclusion sociale forcée*. Les musulmans, jusqu'ici socialement exclus et marginalisés, devaient être intégrés à la société sous le contrôle de la lutte contre l'extrémisme.

Cette approche disciplinaire a servi à inclure en apparence les communautés musulmanes tout en les gardant sous contrôle.

## 6.3 Lutte contre l'extrémisme violent et État-providence

Cette différence d'approche entre la politique étrangère et la politique nationale/sociale peut également s'expliquer par des raisons politiques. Tandis que la politique étrangère devait être irréprochable dans le cadre de la guerre contre le terrorisme, le système de prestations sociales de plusieurs pays européens subissait un changement qualitatif, que la lutte contre l'extrémisme violent a contribué à accélérer.

Ce tournant vers un système d'aides sociales *conditionnel* était compatible avec le type d'inclusion sociale forcée appliqué à travers les politiques de lutte contre l'extrémisme violent, où les individus exposés au risque de radicalisation pouvaient être intégrés plus activement aux normes sociales tout en étant entraînés dans le réseau de contrôle de l'État. Il était bien plus aisé du point de vue politique d'expérimenter ces pratiques sur une communauté minoritaire redoutée que sur l'ensemble de la société.

De la fin des années 1990 aux années 2000, les Pays-Bas ont fait partie des pays européens qui ont abordé les problèmes liés à la dépendance à l'aide sociale en s'écartant résolument de son célèbre système d'aide sociale au profit d'un État-providence actif.

Il s'agit d'un système d'aide sociale fondé sur l'obligation de travailler, dont l'aide sociale dépend d'un engagement actif sur le marché de l'emploi, de la participation sociale et de programmes destinés à encourager l'autonomie. L'aide sociale « gagnée » est basée sur la recherche de l'auto-amélioration par l'intégration sur le marché du travail.

Les réformes du système d'aide sociale néerlandais au milieu des années 2000, telles que la loi de 2007 sur l'aide sociale (WMO), ont institutionnalisé davantage le passage d'un système de prestations sociales généralisé à des interventions « sur mesure » plus spécifiques, tout en favorisant la cohésion sociale<sup>8687</sup>.

Les premières politiques de lutte contre l'extrémisme violent aux Pays-Bas, apparues à peu près au même moment, ont exprimé cette préoccupation en veillant à ce que les jeunes censés présenter un risque de radicalisation soient réorientés afin de devenir des acteurs économiquement productifs. La stratégie de lutte contre l'extrémisme violent de 2007-2011 a mis l'accent sur l'intégration de jeunes à risques sur le marché du travail, y compris par le biais de la « création de stages ou lieux de travail, une supervision du marché du travail spécifique »<sup>88</sup>.

La Grande-Bretagne a également marqué un virage similaire vers un système d'aides sociales conditionnel dans les années 1990 et 2000. A. Kundnani définit cela comme une caractéristique de l'État-marché britannique post-welfare introduit par les nouveaux gouvernements travaillistes de 1997 à 2010. Selon les principes de ce système, « les bénéficiaires des aides sociales n'étaient plus des sujets titulaires de droits mais des objets de surveillance et de contrainte, afin de les amener à adopter des formes de comportement appropriées »<sup>89</sup>.

PREVENT a fait partie de cette technologie de surveillance pour identifier les individus qui devaient, dans l'intérêt du maintien de la cohésion sociale, être intégrés aux normes sociales tout en étant entraînés, à nouveau, dans le réseau du contrôle de l'État.

En Grande-Bretagne, la force de la société civile musulmane en pleine expansion est devenue un axe de la stratégie britannique PREVENT. Des fonds ont été mis à disposition pour ces initiatives à travers le Preventing Violent Extremism Pathfinder Fund. Par la suite, il est apparu que le financement fourni dans le cadre de PREVENT était soumis à certaines conditions : surveiller les participants pour détecter l'éventuelle présence de signes d'extrémisme et partager ces informations avec les services de sécurité<sup>909192</sup>.

Cette démarche visant à récupérer la société civile à des fins de lutte contre l'extrémisme est restée une caractéristique des politiques de lutte contre l'extrémisme. Elle a été intégrée dans l'approche « impliquant l'ensemble de la société » de la lutte contre l'extrémisme abordée dans la partie 9.

À travers ce processus, les différentes approches de la politique nationale et étrangère sont devenues la carotte et le bâton de la lutte contre l'extrémisme violent. La mobilisation des musulmans autour de la politique étrangère a été présentée comme un signe de radicalisation. Des interventions de lutte contre l'extrémisme violent ont été menées pour y faire face, tandis que la mobilisation sur les questions locales (politiquement avantageuses) pouvait être utilisée, récupérée et retournée contre les « éléments radicaux » de la communauté à travers l'appareil politique de lutte contre l'extrémisme à plus grande échelle.

# 7 Lutte contre l'extrémisme violent et multiculturalisme

Pour comprendre de quelle manière les politiques de lutte contre l'extrémisme violent en Europe ont institutionnalisé le préjudice, il convient d'évaluer l'interaction entre les politiques de lutte contre l'extrémisme et contre le terrorisme et les politiques de multiculturalisme et d'intégration.

Dans son essence, le multiculturalisme européen consistait en un ensemble de politiques et de programmes axés sur la gestion de la main-d'œuvre migrante à l'époque post-coloniale et pendant la reconstruction capitaliste d'après-guerre.

Ces politiques étaient intimement liées à des questions à plus large échelle sur le système d'aide sociale et la démocratie sociale en Europe. L'analyse du destin du multiculturalisme d'État explique la question de la nature changeante de l'État et ses modalités de gouvernance fluctuantes.

La rupture avec des politiques multiculturelles d'un grand nombre de dirigeants européens autour de 2010, a par conséquent rompu simultanément avec les vestiges d'un modèle d'État-providence pour faire place à l'austérité et au néolibéralisme intensifié.

Plus spécifiquement, il convient d'expliquer comment la combinaison de l'islamophobie et de la xénophobie a fait émerger le personnage du musulman non intégré, bouc-émissaire d'un multiculturalisme de plus en plus contesté, qui devait plus tard être plus rigoureusement assimilé à travers la lutte contre l'extrémisme violent et le travail de déradicalisation. Ces contradictions ont contribué à la disparition officielle du multiculturalisme d'État au tournant de la décennie.

## 7.1 Le long effondrement du multiculturalisme et la construction de la menace musulmane radicale (années 1990-début 2000)

*« La guerre contre l'asile précède les événements du 11 septembre. Mais après les bombardements du 7 juillet à Londres, les deux voies (la guerre contre l'asile et la guerre contre le terrorisme) ont convergé pour produire un racisme qui est incapable de distinguer un colon d'un immigrant, un immigrant d'un demandeur d'asile, un demandeur d'asile d'un musulman, un musulman d'un terroriste. »<sup>93</sup>*

Le multiculturalisme officiel ou d'État (par opposition à des formes plus radicales d'antiracisme comme ci-dessous) a toujours représenté un ensemble de politiques et d'idéologies gouvernementales déchirées par les contradictions.

Les politiques multiculturelles, émergeant en Europe comme la pierre angulaire du libéralisme post-guerre, se sont résumées à la gestion de la main-d'œuvre migrante, et pouvaient ainsi toujours coexister paisiblement avec le racisme institutionnalisé, la xénophobie et, jusqu'à un certain point, l'islamophobie.

À certains endroits, le multiculturalisme, imposé par les luttes populaires et assumant la reconnaissance des droits, s'est approprié le langage de la lutte contre le racisme pour promouvoir les politiques « colour-blind » (dépourvues de préjugé racial) qui en réalité profitaient au marché tout en creusant la dépossession de la population<sup>94</sup>.

Paradoxalement, tandis que le glissement sur le terrain de la culture constituait un rejet conscient de la fiction de la « race » biologique de la sombre histoire de l'Europe<sup>95</sup>, ce virage culturel a permis aux islamophobes de reformuler leur racisme en le présentant comme une simple critique de la *culture* islamique et une volonté de défendre les *valeurs* européennes.

Les politiques de lutte contre l'extrémisme violent ont émergé dans un certain nombre de pays, parées du langage du multiculturalisme. On constate un développement du virage coercitif pris par les politiques multiculturelles, qui sont passées du principe de *pluralisme-adaptation* vers celui, plus agressif, de *l'intégration-assimilation*.

Le fil conducteur est la façon dont l'image du musulman (le musulman immigré, le musulman déviant, le musulman extrémiste) en est venue à représenter la plus grande menace contre le multiculturalisme, et le centre de l'attention des politiques de lutte contre l'extrémisme violent.

Au **Royaume-Uni**, l'affaire Rushdie en 1988 et l'émergence d'une identité politique explicitement musulmane ont alimenté des débats sur l'échec de l'intégration des musulmans sous le couvert du multiculturalisme<sup>96</sup>. En revanche, au moment de la guerre du golfe en 1990-1991, les musulmans au Royaume-Uni ont été accusés de trahir le pays<sup>97</sup> et mis en marge du paysage politique. Ces débats ont été relancés après les émeutes de Oldham en 2001 et ont rejailli après les attentats du 7 juillet, après l'entrée de la notion d'extrémiste national dans l'équation.

Aux **Pays-Bas**, la structure du multiculturalisme a fait l'objet de plusieurs révisions dès la fin des années 1970. Elle est passée d'un système d'ouverture et d'autonomie culturelle en vertu de sa politique de *pilarisation* à des politiques d'assimilation de plus en plus interventionnistes<sup>98</sup>. Ce phénomène est dû en grande partie au problème de l'intégration des immigrants musulmans et de leurs descendants. Par exemple, au début des années 1990, le leader de l'opposition Frits Bolkestein a déclaré : « l'islam est une menace à la libéral-démocratie et... l'intégration des immigrants doit être traitée avec plus de courage »<sup>99</sup>.

À l'inverse, la **France** a toujours rejeté les politiques multiculturalistes d'État et, à cet égard, se rapprochait des stratégies assimilationnistes plus traditionnelles des États-nations aux XIXe et XXe siècles<sup>100</sup>. Au lieu de proposer une réponse aux minorités, la France a favorisé l'antiracisme de façon plus générale en tant que propriété inhérente aux valeurs républicaines du pays, que les communautés devaient être encouragées à assimiler<sup>101</sup>.

Toutefois, la campagne électorale de 2007, propulsée par les émeutes de 2005 dans les banlieues françaises, et la présidence de Nicolas Sarkozy qui a suivi ont été définies par un débat national subjectif sur l'identité nationale française<sup>102103104</sup>. Cela a indéniablement constitué une ouverture au programme anti-immigrés du Front national (par nature axé sur les musulmans), du fait que « le conflit entre les valeurs républicaines de la France et l'islam ouvre des débats sur la citoyenneté française, dans lesquels l'allégeance des citoyens franco-algériens occupe une place prépondérante »<sup>105</sup>.

Bien qu'opérant en dehors du multiculturalisme formel, la France a exprimé sa propre version de la politique descendante de lutte contre l'immigration et introduit de nouvelles politiques d'assimilation des migrants qui ont été reprises plus tard par les politiques de lutte contre l'extrémisme violent.

En résumé, pour répondre à la menace que représentent les migrants musulmans, en particulier, pour le multiculturalisme, les politiques multiculturelles de plusieurs pays européens ont été étendues pour prendre un virage plus agressif vers l'intégration-assimilation, qui jette les bases des politiques de lutte contre l'extrémisme violent à venir.

Dans ce contexte, les premières politiques de lutte contre l'extrémisme violent ont été élaborées en Grande-Bretagne et aux Pays-Bas comme des prolongements de la cohésion, où la question de la radicalisation était formulée comme un problème pour la cohésion sociale et ou l'intégration. C'est aussi la raison pour laquelle les interventions proposées ont été présentées comme un moyen pour mieux intégrer les communautés au sein du corps politique national.

Cette fusion de l'intégration avec la lutte contre le terrorisme a servi à imprégner l'intégration de sécuritarisme et à montrer les musulmans comme des communautés suspectes, objets d'examen minutieux de la politique publique.

## 7.2 Fin du multiculturalisme et ouverture des brèches (2010 à maintenant)

Le multiculturalisme et son échec apparent à intégrer les musulmans radicaux a de plus en plus été contesté dans les années 2000.

Les années 2010-2011 ont représenté un tournant, pendant lequel plusieurs dirigeants européens ont proclamé publiquement que le multiculturalisme avait échoué et qu'il convenait d'accorder une plus grande importance à l'aspect assimilatoire de l'intégration, plutôt que sur le côté pluralisme-adaptation.

C'étaient notamment le Premier ministre britannique David Cameron<sup>106</sup>, le nouveau Premier ministre néerlandais Mark Rutte<sup>107</sup>, la Chancelière allemande Angela Merkel<sup>108</sup> et le Président français Nicolas Sarkozy<sup>109</sup>. Ces déclarations ont été prononcées suite aux élections du Parlement européen de 2009, auxquelles les partis d'extrême droite opposés à l'immigration dans plusieurs de ces pays ont obtenu des scores élevés, parmi lesquels l'UKIP (United Kingdom Independence Party) en Grande-Bretagne et le PVV (parti pour la liberté) de Geert Wilder aux Pays-Bas, arrivés tous deux en deuxième position.

Dans certains de ces pays, au cours de la période 2010-2011, les partis de droite ont remporté les élections, ce qui a fait basculer à droite les approches de l'immigration, de l'intégration et le besoin d'austérité par rapport aux gouvernements en fonction plus centristes, dont la coalition dirigée par le parti conservateur britannique et le VVD (Parti populaire pour la liberté et la démocratie) qui a passé un accord de co-gouvernement informel avec le PVV.

Le discours de « l'échec » des politiques multiculturelles a ouvert la voie à un nouveau type de politique de lutte contre l'extrémisme violent, qui s'est dissocié de l'inclusion sociale multiculturaliste pour défendre plus vigoureusement les valeurs nationales et exige des communautés musulmanes qu'elles s'intègrent.

Le Premier ministre David Cameron a par la suite défini cette approche dans son discours sur le libéralisme musclé à la conférence de Munich sur la sécurité en février 2011. Il a déclaré :

*« Pour parler sans détour, ce qu'il nous faut, c'est moins de tolérance passive et plus de libéralisme actif et musclé. Une société passivement tolérante dit à ses citoyens : tant que vous respectez les lois, nous vous laisserons tranquilles. Elle reste neutre par rapport aux différentes valeurs. [...] Mais je suis persuadé que chacun de nous, dans nos propres pays, nous devons être sans ambiguïté et impitoyables en ce qui concerne la défense de notre liberté. »<sup>110</sup>*

De même, le gouvernement néerlandais a annoncé en juin de la même année : « *Le gouvernement prend ses distances par rapport au relativisme qui s'inscrit dans le modèle de la société multiculturelle... [Nous sommes convaincus] que la politique d'intégration doit présenter un caractère contraignant pour empêcher la fragmentation et la ségrégation de la société* »<sup>111</sup>.

Cette logique s'est reflétée dans les programmes de lutte contre l'extrémisme violent pour les Pays-Bas et PREVENT pour la Grande-Bretagne, qui ont tous deux été révisés en 2011.

En **Grande-Bretagne**, le terme extrémisme a été formellement défini comme une « opposition discursive ou active aux valeurs fondamentales britanniques », à savoir la démocratie, l'État de droit, la liberté individuelle et le respect mutuel et la tolérance à l'égard de religions et croyances différentes.

La stratégie **néerlandaise**, quant à elle, comportait une affirmation plus vigoureuse des valeurs fondamentales de « l'État démocratique constitutionnel » telles que la liberté, l'égalité, la solidarité et la place de la multiplicité, de même qu'une véritable paranoïa à l'égard du « détournement » de la migration à des fins terroristes.

En **France**, la loi de 2011 sur l'immigration, l'intégration et la nationalité (2011-672) exigeait, entre autres, des citoyens naturalisés qu'ils signent une charte affirmant les principes, valeurs et symboles de la République. Ces principes ont été soulignés dans les politiques de lutte contre l'extrémisme violent introduites quelques années plus tard<sup>112</sup>.

Dans leur virage vers un libéralisme musclé, les Pays-Bas et le Royaume-Uni ont également réduit l'éventail idéologique acceptable des organisations musulmanes. Désormais, toute organisation ou individu perçu de quelque façon que ce soit comme étant « extrême » sera exclu du gouvernement<sup>113</sup>.

Libérés des contraintes imposées par les principes du multiculturalisme après 2010, les gouvernements ont pu orienter leurs politiques dans la direction de l'assimilation-intégration tout en instituant une réforme néolibérale plus agressive.

Dans ce processus, la responsabilité du conflit social et de la violence politique n'a plus été attribuée à l'État mais aux communautés surveillées. Le problème ne relevait pas tant des politiques des gouvernements qui ont profité à des « extrémistes », mais plutôt de l'idéologie des communautés posant problème, à qui les valeurs et la logique culturelle de l'État devaient être mieux inculquées.

## 7.3 L'immigration et la CE (années 2000)

*« C'est au nom de l'intégration que les «conditions culturelles préalables» à la citoyenneté et à l'appartenance légitime, toujours plus nombreuses et fluctuantes, sont formulées et appliquées, de même que d'autres stratégies de contrôle à travers la législation anti-terrorisme, le rapprochement entre la réforme de l'immigration et des questions telles que le «comportement acceptable» et le «discours criminel» »<sup>114</sup>.*

Le corollaire est le fait que, **dans le contexte de la guerre contre le terrorisme, la lutte contre l'extrémisme/contre le terrorisme et l'escalade sécuritaire des politiques d'immigration, sur la nationalité et la citoyenneté sont étroitement liées.**

La lutte contre l'extrémisme violent est apparue au moment où les politiques d'intégration sont devenues plus coercitives, afin de consolider le lien entre les forces de la lutte contre l'extrémisme/le terrorisme et les politiques de gestion de l'immigration, et les connecter plus directement en tant qu'outils de contrôle de la société.

Les efforts menés pour accélérer les politiques de lutte contre l'extrémisme violent/le terrorisme ont presque toujours été liés aux mesures destinées à limiter la migration et/ou à assimiler les migrants de force.

De même, le discours anti-migrant s'est inévitablement construit autour (sans s'y limiter) du spectre de l'étranger musulman, que ce soient les Arabes ou les personnes d'origine sud-asiatique en Grande-Bretagne, les Maghrébins en France ou les Marocains aux Pays-Bas.

Pendant les années 2000, les nouvelles compétences juridiques, à mi-chemin entre la gestion de l'immigration et la lutte contre le terrorisme, ont souvent pris la forme d'infractions verbales renforcées dans le cadre de la prévention du crime, permettant d'expulser des individus (le « prédicateur radical étranger ») ou de révoquer leur résidence parce qu'ils soutenaient l'extrémisme ou des groupes terroristes, sans nécessairement inciter à la violence.

Bien que l'on s'écarte de la portée du présent rapport, il convient de noter qu'au cours des dernières années, on a également constaté un nouvel élan pour développer et exploiter les mesures de révocation de la citoyenneté sous prétexte de lutte contre l'extrémisme, des mesures qui s'appliquent également dans le domaine de la prévention du crime.

Alors que les politiques de prévention du crime liées à la lutte contre l'extrémisme violent ont assoupli les conditions permettant à l'État d'intervenir dans la vie privée des individus en cas de comportement « extrémiste », la gestion de l'immigration y est parvenue par le biais de concepts liés à la souveraineté nationale, par exemple, le fait d'être impliqué dans des actes jugés « contraires à l'intérêt général » en Grande-Bretagne peut permettre de justifier des expulsions et des interdictions de séjour.

Aux **Pays-Bas**, la première privation de citoyenneté a été appliquée en septembre 2017. Le ministre de la Sécurité et de la justice de l'époque, Stef Blok, a révoqué la nationalité de quatre présumés combattants étrangers néerlando-marocains, au motif que « leur comportement va à l'encontre des valeurs néerlandaises et qu'ils ne sont, par conséquent, plus dignes d'être des ressortissants néerlandais »<sup>115</sup>.

En **Grande-Bretagne**, le recours aux mesures de privation de la nationalité en vertu des lois sur la nationalité et l'immigration a été progressivement renforcé par la législation relative à la guerre contre le terrorisme et développé avec la loi de 2014 sur l'immigration. Le recours à de telles mesures exécutives a considérablement augmenté depuis 2012<sup>116117</sup>, pour des motifs de sécurité nationale (activité « contraire à l'intérêt général » et crime grave). On peut citer l'exemple tristement célèbre de Shamima Begum, l'adolescente londonienne déchue de sa nationalité après s'être enfuie en Syrie en 2016, devenue ainsi apatride.

En **France**, après les modifications du code civil au cours des deux dernières décennies, qui ont contribué à augmenter les privations de citoyenneté des citoyens naturalisés déclarés coupables d'infractions « terroristes », de nombreuses tentatives pour étendre ces mesures à la double-nationalité ou à d'autres infractions non terroristes, n'ont pas réussi à obtenir un soutien politique suffisant<sup>118</sup>.

# 8 L'approche impliquant l'ensemble de la société

Ces dernières années, les gouvernements nationaux et les personnalités politiques ont réclamé des approches impliquant l'ensemble de la société pour combattre l'extrémisme, dans lesquelles la surveillance et la sécurité quittent définitivement le domaine des organismes gouvernementaux pour intégrer les impératifs universels de la gouvernance dans la société.

La stratégie néerlandaise de lutte contre le terrorisme de 2016-2020 insiste sur le fait que cela nécessite « la résilience de tout le pays : des membres des organisations de la société publique et civile au monde des affaires et aux autorités », reprenant un appel du Plan national de prévention de la radicalisation « Prévenir pour protéger » français : « il est désormais nécessaire d'imaginer une stratégie nationale de lutte contre la radicalisation et le terrorisme qui implique des actions dans tous les domaines de la vie publique ».

Suite à une attaque au couteau à la préfecture de police de Paris en octobre 2019, le président Macron a réitéré la nécessité de bâtir une « société de la vigilance » pour combattre « l'hydre islamiste »<sup>119</sup>.

La Grande-Bretagne a développé une version particulièrement avancée de l'approche impliquant l'ensemble de la société, soulignée dans sa stratégie de lutte contre l'extrémisme de 2015<sup>120</sup> et complétée par la CCE (Commission sur le contre-terrorisme), dont le directeur a explicitement appelé la société civile à s'engager dans un « mouvement de lutte contre le terrorisme »<sup>121</sup>.

À partir de 2015, la structure de la lutte contre l'extrémisme en Grande-Bretagne a été élargie en trois pôles interconnectés : PREVENT, la lutte contre l'extrémisme et l'intégration.

Dans cette approche tripolaire en cercles concentriques, PREVENT s'occupe de désamorcer les personnes perçues comme étant attirées vers le terrorisme par le biais de l'idéologie extrémiste ; la lutte contre l'extrémisme répond à des inquiétudes et problématiques socio-culturelles plus larges, censées indiquer un développement d'idéologies extrémistes ; et l'intégration est chargée de créer des « communautés résilientes » qui peuvent être protégées des idéologies et pratiques extrémistes. Ce nouvel accent mis sur l'intégration remonte aux premières versions de PREVENT, bien qu'il place manifestement cet agenda politique à distance de la lutte contre l'extrémisme.

Ces initiatives prennent souvent la forme de collaborations transnationales, et sont facilitées par des forums tels que l'UE et l'ONU.

Dans cette partie, nous définirons ces approches émergentes impliquant l'ensemble de la société afin d'élaborer les limites de la lutte contre l'extrémisme violent de demain.

## 8.1 Partenariats public-privé

Comme nous l'avons mentionné, depuis 2010/2011, de plus en plus d'importance a été accordée au développement de partenariats public-privé (PPP) dans la lutte contre l'extrémisme.

Cela a été mis en place par les forums et initiatives transnationaux et multinationaux tels que l'UE et la Commission européenne, le réseau RAN (Radicalisation Awareness Network), la Gen Next Foundation et l'Institute for Strategic Dialogue.

Les versions de 2011 des politiques de lutte contre l'extrémisme violent britanniques et néerlandaises font explicitement référence aux PPP, qui impliquent des collaborations transparentes et clandestines avec des entreprises privées et des organisations de la société civile.

Comme le souligne un rapport élaboré pour le ministère des Affaires étrangères des États-Unis par le National Consortium for the Study of Terrorism and Responses to Terrorism (START), l'objectif des PPP dans le cadre des initiatives de lutte contre l'extrémisme violent comporte :

- un *bénéfice stratégique*, pour faire progresser les objectifs des programmes de lutte contre l'extrémisme violent ;
- la *décentralisation des politiques de lutte contre l'extrémisme violent*, et le déploiement d'un plus vaste vivier d'acteurs à distance du gouvernement pour promouvoir ouvertement ou non la lutte contre l'extrémisme violent ;
- *l'exploitation de l'esprit entrepreneurial*, à travers le secteur privé<sup>122</sup>.

Bien qu'à un certain niveau, les PPP ont fait partie des caractéristiques de certains programmes de lutte contre l'extrémisme violent depuis le départ (le financement d'organisations de la société civile ayant été intégré dans le programme PREVENT britannique à partir de 2007), ce regain d'intérêt a en partie été provoqué par le ciblage du Web dans les politiques de lutte contre l'extrémisme violent. Les gouvernements ont senti qu'il était nécessaire d'instaurer une collaboration entre le secteur privé et ou les entreprises technologiques, telles que Google, Youtube et les réseaux sociaux Facebook et Twitter, en particulier avec l'utilisation de « messages de riposte » et d'initiatives visant à supprimer certains contenus afin de contester la publication en ligne de messages « extrémistes ».

Les PPP visent également la production et la promotion de programmes utilisant des fausses identités soutenus par des organismes gouvernementaux pour répandre des contre-récits dans le cadre de la lutte contre l'extrémisme violent, souvent par le biais d'organisations de façade en apparence indépendantes.

Cette tâche a été entreprise en Grande-Bretagne par la RICU (Research, Information and Communications Unit), constituée dans le cadre de l'OSCT (Office for Security and Counter-terrorism) et avec le programme PREVENT.

Son travail a notamment consisté en une propagande ciblée sur les plateformes de réseaux sociaux ; elle a par ailleurs fait appel aux services d'entreprises de développement des médias pour produire des couvertures médiatiques astucieuses afin de diffuser des contre-récits.

## 8.2 Récupération de la société civile

De même, les initiatives de lutte contre l'extrémisme violent se sont appuyées sur la récupération de la société civile, notamment des organisations au sein de communautés ciblées, afin de promouvoir la lutte contre l'extrémisme.

Dans le cadre de la lutte contre l'extrémisme violent, les gouvernements présentent la société civile musulmane en recourant à l'image de la carotte et du bâton. Ceux qui sont du bon côté des normes idéologiques peuvent être courtisés et soutenus par le financement, les initiatives de l'État et l'accès à la citoyenneté, tandis que ceux qui sortent de ce cadre idéologique sont étiquetés comme extrémistes et soumis à différentes sanctions.

On a récemment découvert que l'un des principaux partenaires de la RICU, Zinc Network (auparavant Breakthrough Media), avait créé la plateforme de réseaux sociaux *This is Woke* au nom de l'OSCT<sup>123</sup>, et qu'un programme gouvernemental de lutte contre l'extrémisme<sup>124</sup> avait financé *SuperSisters*, une autre plateforme destinée aux jeunes musulmanes.

En **France**, la lutte contre l'extrémisme violent a donné naissance à une véritable industrie<sup>125</sup> : plus de cent initiatives ont été lancées entre 2014 et 2015<sup>126</sup>. Un rapport du Sénat a critiqué ces initiatives pour leur manque de transparence et leur taux de réussite discutable<sup>127</sup>.

Aux **Pays-Bas**, les premières initiatives de lutte contre l'extrémisme violent ont été développées avec la collaboration de mosquées et organisations musulmanes, la société civile musulmane se montrant particulièrement conciliante aux Pays-Bas par rapport aux autres pays.

L'évolution des relations entre la société civile et le gouvernement devraient être évaluées par rapport aux politiques d'austérité introduites à partir de 2010. Le lien est particulièrement manifeste en **Grande-Bretagne**.

L'austérité a entraîné l'érosion de la société civile et de l'infrastructure communautaire existante avec la fermeture des robinets d'aide publique, remplacée par les financements du programme PREVENT et de l'agenda de la lutte contre l'extrémisme.

Cela a sapé le principe de la société civile indépendante. La société civile a été brisée puis entraînée dans la sphère de la lutte contre l'extrémisme, ce qui a créé une dépendance à l'égard de systèmes tels que PREVENT.

Cette manœuvre tactique, ainsi qu'une réorientation du combat vers l'extrémisme d'extrême droite a entraîné une situation perverse dans laquelle les organisations de lutte contre le racisme s'impliquent dans la lutte contre l'extrémisme qui est elle-même un produit du programme de lutte contre l'extrémisme violent largement racialisé<sup>128</sup>.

## 8.3 Technologie

Ces dernières années, l'accent a surtout été mis sur la détection de contenus de radicalisation et ou terroriste sur les réseaux sociaux, et les gouvernements ont conjugué leurs efforts pour faire pression sur les entreprises de réseaux sociaux pour qu'elles appliquent les directives gouvernementales afin de lutter contre l'extrémisme sur leurs plateformes.

**Dans le cadre de la lutte contre l'extrémisme violent, les gouvernements présentent la société civile musulmane en recourant à l'image de la carotte et du bâton. Ceux qui sont du bon côté des normes idéologiques peuvent être courtisés et soutenus par le financement, les initiatives de l'État et l'accès à la citoyenneté, tandis que ceux qui sortent de ce cadre idéologique sont étiquetés comme extrémistes et soumis à différentes sanctions.**

Bien que cet objectif ait été souligné au tournant de la décennie, la montée de l'ÉI et de son activité médiatique de qualité professionnelle, et plus récemment les attentats de Christchurch en Nouvelle-Zélande en 2019, ont catalysé le travail de la lutte contre l'extrémisme sur le Web, qui s'appuie souvent sur une collaboration entre les gouvernements et les ONG/OING.

Cela est souvent justifié par le fait que la diffusion de l'extrémisme sur le Web exige que la lutte contre l'extrémisme violent soit étendue à Internet. Nous affirmons cependant que les avancées technologiques ont facilité l'expansion des initiatives de lutte contre l'extrémisme violent dans le cadre d'une volonté insatiable de banaliser leur logique à travers la société, et pour permettre de mieux cartographier, surveiller et analyser les populations cibles identifiées par la lutte contre l'extrémisme violent.

Les incidents mentionnés ci-dessus ont toutefois eu un rôle déterminant dans l'empressement politique à réprimer les sites en ligne et à surmonter la non-coopération des géants du Web. Ces entreprises technologiques ont fourni des solutions de contournement,

bien qu'elles aient déclaré ne pas vouloir être perçues comme s'acquittant du rôle du gouvernement, en augmentant leur capacité à intégrer des fonctions de signalement, telles que la « vérification orthographique de haine »<sup>129</sup>.

Ces nouvelles initiatives de lutte contre l'extrémisme sur le Web recherchent souvent des solutions technologiques dans le domaine de l'apprentissage automatique, l'intelligence artificielle, la technologie de publicité et la technologie libre, qui doivent recourir à davantage de PPP pour leur développement. La mise en œuvre du programme Prevent dans l'éducation en Grande-Bretagne, par exemple, implique souvent l'utilisation du blocage de sites Web<sup>130</sup>, de logiciels de suivi<sup>131</sup> et de la surveillance des e-mails<sup>132</sup>.

Le rôle de la technologie a pris un tournant de plus en plus malveillant lorsque la Maison-Blanche sous Obama a encouragé les entreprises technologiques à :

*« ... développer «un algorithme de radicalisme» qui digèrerait les réseaux sociaux et d'autres sources pour produire quelque chose de comparable à une notation de crédit, mais qui aurait pour but d'évaluer la «radicalité» du contenu en ligne. »<sup>133</sup>*

En 2015, l'unité de l'UE chargée du signalement des contenus sur Internet (EU IRU) a été mise en place au Centre européen de contre-terrorisme d'Europol. Son travail consiste à détecter, signaler et demander le retrait de contenus terroristes et extrémistes<sup>134</sup>.

En 2017, Facebook, Twitter, Youtube et Microsoft ont créé le Global Internet Forum to Counter Terrorism (GIFCT) qui a pour but de :

- « **Améliorer** la capacité d'un grand nombre d'entreprises technologiques, indépendamment et collectivement, pour prévenir tout abus de leurs plateformes numériques par des terroristes et extrémistes violents et y réagir.
- **Favoriser** l'implication d'intervenants multiples dans la lutte contre l'utilisation abusive d'Internet par des terroristes et extrémistes violents et encourager les intervenants à respecter des engagements essentiels cohérents avec la mission du GIFCT
- **Encourager** ceux qui se consacrent au dialogue civil sur le Web et favoriser les initiatives pour adresser des alternatives positives aux messages de terroristes et extrémistes violents
- **Approfondir** la compréhension vis-à-vis des opérations de terroristes et extrémistes violents et leur évolution, y compris le recoupement entre les activités en ligne et hors ligne »<sup>135</sup>.

En 2019, le gouvernement britannique a mené une consultation sur le *Online Harms White Paper* pour orienter la législation en préparation pour la suppression de « sources de préjudice en ligne », parmi lesquelles les « contenus et activités extrémistes ».

Destinée à garantir, entre autres, que les terroristes n'aient plus d'espaces sur lesquels ils pourront opérer en toute sécurité, la législation en préparation entendra lancer un cadre réglementaire pour le contenu sur le Web, et imposer une obligation de diligence aux fournisseurs d'accès à Internet accompagnée d'un régime de sanctions, laissant un contrôle de l'espace en ligne sans précédent aux gouvernements.

Ce n'est pas un hasard si le White paper adopte un modèle similaire au programme Prevent et réunit un vaste éventail de « préjudices sociaux » à cibler, dont un grand nombre se situent au-dessous du seuil de criminalité, tels que les abus en ligne, la désinformation et la contrainte, ainsi que les crimes haineux, les abus sexuels sur mineurs et la violence grave.

## 9 Conclusion

Comme nous l'avons vu dans ce rapport, l'introduction des politiques de lutte contre l'extrémisme violent en Europe a été subordonnée à la création d'une image négative des musulmans, dans laquelle ils sont considérés comme des étrangers dangereux dans la société qui méritent de faire l'objet de soupçons islamophobes et de surveillance.

Même si les situations et orientations de chaque pays analysé, la Grande-Bretagne, la France et les Pays-Bas, présentent quelques différences, leurs politiques de lutte contre l'extrémisme violent sont toutes basées sur ce point fondamental.

Les politiques de lutte contre l'extrémisme violent se sont développées pour devenir un vaste appareil de surveillance et l'impératif de lutter contre l'extrémisme s'est répandu au-delà des organismes spécialisés, parmi tous les secteurs de la société, soutenu par un circuit scientifique qui justifie l'utilisation de technologies invasives.

L'islamophobie, diffusée par le haut comme par le bas, a grandement contribué à faciliter ce processus, et l'accent mis sur les communautés minoritaires a permis aux politiques de lutte contre l'extrémisme violent d'être largement perçues comme une priorité de résistance politique, malgré les conséquences sur la société et les libertés civiles.

Les politiques de lutte contre l'extrémisme violent ne peuvent pas être dissociées de l'islamophobie. Nous aimerions cependant proposer que les solutions à la lutte contre l'extrémisme violent et ses impacts soient consacrées à renforcer les droits civils et la démocratie appliqués universellement, plutôt que de se focaliser en particulier sur l'oppression des musulmans.

En d'autres termes, la solution à la lutte contre l'extrémisme violent n'est pas de réduire son *caractère islamophobe*, ni d'élargir la surveillance à d'autres communautés, mais bien de restaurer les droits et libertés civiles que l'ensemble de la société, les communautés musulmanes en particulier, ont perdu au cours des 18 dernières années de guerre contre le terrorisme. Cela ne serait possible qu'en abolissant les programmes de lutte contre l'extrémisme violent.

Ce constat est né du fait que la lutte contre l'extrémisme violent n'est pas une simple politique, comme nous l'avons vu plus haut, elle est devenue une véritable logique de gouvernance qui s'est répandue à travers la société, soutenue par un cadre de prévention du crime. Les initiatives bien intentionnées telles que la lutte contre l'islamophobie ou le soutien apporté aux victimes peuvent, dans ce sens, être subordonnées à la logique de gouvernance, et par conséquent utilisées pour soutenir la lutte contre l'extrémisme violent et d'autres bras de la coercition d'État.

Par conséquent, même les inquiétudes à propos de la « sécurité » et de l'aide sociale peuvent être utilisées pour justifier une surveillance accrue des communautés : l'envers de *l'infâme extrémiste* est *l'individu vulnérable*. Dans la logique de la lutte contre l'extrémisme violent, les deux peuvent faire l'objet d'une surveillance.

Pour citer un exemple concret, en Grande-Bretagne et aux États-Unis, la lutte contre l'extrémisme violent est présentée comme un moyen de défendre les musulmans et d'autres communautés racialisées contre l'extrême droite, désormais présentée comme une forme d'« extrémisme ». En outre, la dyade entre le *radicalisateur extrémiste* et *l'individu susceptible de se radicaliser* qui a défini les premières politiques de lutte contre l'extrémisme était fondée sur le fait que la lutte contre l'extrémisme violent pouvait protéger ce dernier, au moyen de la surveillance. Cela pourrait être réintroduit sous prétexte de protéger les musulmans du harcèlement et des attaques.

Accepter ces deux principes reviendrait à élargir le champ d'application des politiques de lutte contre l'extrémisme violent, au lieu de le réduire.

Par conséquent, plutôt que de nous réfugier dans des notions floues de lutte contre la discrimination pour promouvoir notre cause, ou de rester confinés au terrain dépolitisé que nous ont proposé les partisans de la lutte contre l'extrémisme violent, nous soutenons que la lutte contre l'extrémisme violent doit être structurée comme une question politique qui doit être abordée avec des arguments politiques.

Cela doit nécessairement impliquer un travail de repolitisation de la violence politique et de résistance à l'encontre d'une violence de plus en plus bureaucratique et ordinaire. Pour cela, il faudra également mettre au centre de notre analyse le rôle de l'État dans l'alimentation d'une violence politique, ainsi que sa relation avec ses citoyens, et comment cette dynamique est progressivement redéfinie et contrôlée à travers des programmes tels que la lutte contre l'extrémisme violent.

Il faut nécessairement aborder des questions générales concernant la société, le pacte social, le système d'aide sociale, la politique étrangère et la surveillance en dehors de la lutte contre l'extrémisme violent. La lutte contre l'extrémisme violent n'est pas un combat pour une cause unique qui peut être traitée en dehors de ce contexte.

Bien que les droits appliqués universellement soient incomplets et moins universels dans la pratique, il est nécessaire de les réaffirmer pour récupérer les libertés civiles qui ont été progressivement érodées et limitées en vertu des politiques de la guerre contre le terrorisme.

# Endnotes

- 1 S. Graham, *Villes sous contrôle. La militarisation de l'espace urbain*, Verso, 2011, p.xii
- 2 J. McCulloch et D. Wilson, *Pre-crime: Pre-emption, precaution and the future*, Routledge, 2017, p.6-7
- 3 J. McCulloch et D. Wilson, *Pre-crime: Pre-emption, precaution and the future*, Routledge, 2017, p.9
- 4 Amnesty International UK, *What Is The Gangs Matrix?*. Amnesty International UK, 2018. <https://www.amnesty.org.uk/london-trident-gangs-matrix-metropolitan-police>.
- 5 C. Baynes, *NHS And Councils To Have Legal Duty To Help Prevent Violent Crime*, *Government Announces*, *The Independent*, 2019. <https://www.independent.co.uk/news/uk/home-news/nhs-councils-public-health-duty-knife-crime-violent-sajid-javid-theresa-may-a9004216.html>.
- 6 A. Qureshi, *It's Time To Debunk The Effort To Control 'Dangerous' Black And Brown Minds*. *Media Diversified*, 2018. <https://mediadiversified.org/2018/05/11/its-time-to-debunk-the-effort-to-control-dangerous-black-and-brown-minds>.
- 7 BBC, *Ministers 'struggle to define extremism*, BBC, 2016. <https://www.bbc.co.uk/news/uk-36858631>.
- 8 Comité mixte sur les droits de l'homme, *Government should consider extremism strategy*, UK Parliament, 2016. <https://www.parliament.uk/business/committees/committees-a-z/joint-select/human-rights-committee/news-parliament-2015/counter-extremism-report-published-16-17>.
- 9 Re K (Children) [2016] EWHC 1606 (Fam), page 4, para 15
- 10 P. Edwards, *Counter-terrorism and counter-law: an archetypal critique*, *Legal Studies* (2018), 38, 279–297
- 11 N. Lester et T. Mason, *Radicalisation can now happen between breakfast and lunch, claims former MI5 head*, *Police Oracle*, 2018. [https://www.policeoracle.com/news/terrorism\\_and\\_allied\\_matters/2018/Oct/10/radicalisation-can-now-happen-between-breakfast-and-lunch--claims-former-mi5-head\\_99181.html](https://www.policeoracle.com/news/terrorism_and_allied_matters/2018/Oct/10/radicalisation-can-now-happen-between-breakfast-and-lunch--claims-former-mi5-head_99181.html).
- 12 B. Wallace, *discours au comité de projet de loi public*, 3 juillet 2018. *Parliamentary Debates, Commons, Counter-Terrorism and Border Security Bill (Fourth sitting) Vol. 644, col 92*
- 13 *Stop Djihadisme, Quels sont les signes de la radicalisation?*, *Service d'information du Gouvernement*. [www.stop-djihadisme.gouv.fr/radicalisation/identifier-radicalisation/quels-sont-signes-radicalisation](http://www.stop-djihadisme.gouv.fr/radicalisation/identifier-radicalisation/quels-sont-signes-radicalisation). Accès le 11/10/2019.
- 14 *Stop Djihadisme, Complotisme et radicalisation djihadiste: quels liens?*, *Service d'information du Gouvernement*. <http://www.stop-djihadisme.gouv.fr/radicalisation/mecanismes-radicalisation/complotisme-radicalisation-djihadiste-quels-liens>. Accès le 11/10/2019.
- 15 *Commission for Countering Extremism, Study into Extremism Terms of Reference*, *Commission for Countering Extremism*, 2018, p. 9
- 16 *Commission for Countering Extremism, Challenging Hateful Extremism*, *Commission for Countering Extremism*, 2019, p.6
- 17 S. Javid S, *Confronting Extremism Together speech*, London, 2019. <https://www.gov.uk/government/speeches/confronting-extremism-together>.
- 18 *Dans ce rapport, conformément à la pratique répandue en Europe, nous utilisons le terme « ÉI » (ISIS en anglais). Mais au Moyen-Orient, le groupe est généralement nommé « Daesh ».*
- 19 A. Kundnani et B. Hayes, *The Globalisation of Countering Violent Extremism Policies. Undermining human rights, instrumentalising civil society*, *Transnational Institute*, 2018, p.31
- 20 *Ministère de l'Intérieur britannique, Community Cohesion: A Report of the Independent Review Team*, *Home Office*, 2001
- 21 V. Dodd, *Government anti-terrorism strategy 'spies' on innocent*, *The Guardian*, 2009. <https://www.theguardian.com/uk/2009/oct/16/anti-terrorism-strategy-spies-innocents>.
- 22 *Institute of Race Relations, End of Prevent?*, *Institute of Race Relations*, 2010. <http://www.irr.org.uk/news/end-of-prevent>.
- 23 D. Casciani, *Prevent extremism strategy 'stigmatising'*, warn MPs, BBC, 2010. [www.bbc.co.uk/1/hi/uk/8593862.stm](http://www.bbc.co.uk/1/hi/uk/8593862.stm).
- 24 *Hulplijn Radicalisering*, <http://www.hulplijnradicalisering.nl/nl/Home>. Accès le 10/11/2019.
- 25 *HM Government, Countering International Terrorism: The United Kingdom's Strategy*, *HM Government*, 2006
- 26 *HM Government, Prevent payments made by DCLG between 1st April 2009 and 31st March 2010*, *HM Government*. [https://assets.publishing.service.gov.uk/government/uploads/system/uploads/attachment\\_data/file/36356/1942860.pdf](https://assets.publishing.service.gov.uk/government/uploads/system/uploads/attachment_data/file/36356/1942860.pdf).
- 27 *HM Government, The United Kingdom's Strategy for Countering International Terrorism*, *HM Government*, 2009, p.92
- 28 V. Dodd, *Anti-terror code 'would alienate most Muslims*, *The Guardian*, 2009. <https://www.theguardian.com/politics/2009/feb/17/counterterrorism-strategy-muslims>.
- 29 A. Kundnani, *Spooked: how not to prevent violent extremism*, *Institute of Race Relations*, 2009, p.6
- 30 *The Guardian, 'Universities 'complacent' over Islamic extremism, warns Theresa May*, *The Guardian*, 2011. <https://www.theguardian.com/uk/2011/jun/06/universities-attacked-over-islamic-extremism>.
- 31 *Belfast Telegraph, 'Ministers rethink Prevent strategy'*, *Belfast Telegraph*, 2011. <https://www.belfasttelegraph.co.uk/news/uk/ministers-rethink-prevent-strategy-28624402.html>.
- 32 *HM Government, Counter-Terrorism and Security Act. 2015. Article 26(1)*. *HM Government*.
- 33 M. Townsend et A. Raja, *Appointment of 'biased' Carlile to Prevent review 'shatters its credibility*, *The Guardian*, 2019. <https://www.theguardian.com/uk-news/2019/aug/18/appointment-of-biased-lord-to-review-prevent-strategy-breaches-guidelines-rights-groups-claim>.
- 34 *Algemene Inlichtingen- en Veiligheidsdienst (AIVD), 'Recruitment for the jihad in the Netherlands'*, *Ministerie van Binnenlandse Zaken en Koninkrijksrelaties*, 2002, p.8
- 35 *AIVD, Recruitment for the jihad in the Netherlands*, *Ministerie van Binnenlandse Zaken en Koninkrijksrelaties*, 2002, p.28
- 36 *Ministerie van Binnenlandse Zaken en Koninkrijksrelaties (BZK), Polarisation and Radicalisation Action Plan 2007-2011*, *Ministerie van Binnenlandse Zaken en Koninkrijksrelaties*, 2007, p.5
- 37 *Nationaal Coördinator Terrorismebestrijding en Veiligheid (NCTV), National Counterterrorism Strategy 2011-15*, *NCTV*, 2011, p.72
- 38 *Rijksoverheid, Integration policy based on Dutch values*, *Rijksoverheid*, 2011. <https://www.government.nl/latest/news/2011/06/17/integration-policy-based-on-dutch-values>
- 39 *Nationaal Coördinator Terrorismebestrijding en Veiligheid (NCTV), National Counterterrorism Strategy 2011-15*, *NCTV*, 2011, p.68
- 40 M. Moore, *In France, Prisons Filled With Muslims*, *Washington Post*, 2008. <http://www.washingtonpost.com/wp-dyn/content/story/2008/04/28/ST2008042802857.html>.
- 41 *Gouvernement, #Stopjihadism: everyone on alert and taking action against Jihadism*, *Gouvernement (Valls II)*, 2015. <https://www.gouvernement.fr/en/stopjihadism-everyone-on-alert-and-taking-action-against-jihadism>.
- 42 *Stop Djihadisme, « Un Numéro Vert: pour quoi faire? »*, *Service d'information du Gouvernement*. [www.stop-djihadisme.gouv.fr/radicalisation/identifier-radicalisation/quels-sont-signes-radicalisation](http://www.stop-djihadisme.gouv.fr/radicalisation/identifier-radicalisation/quels-sont-signes-radicalisation). Accès le 11/10/2019.
- 43 *Deutsche Welle, France to move against radicalization in schools*, *DW*, 2015. <https://www.dw.com/en/france-to-move-against-radicalization-in-schools/a-18209821>.
- 44 *Gouvernement, La lutte contre le djihadisme est le grand défi de notre génération*, *Gouvernement (Valls III)*, 2016. <https://www.gouvernement.fr/en/the-fight-against-jihadism-is-the-great-challenge-of-our-generation>.
- 45 M. Crowell, *What Went Wrong With France's Deradicalization Program?*, *The Atlantic*, 2017. <https://www.theatlantic.com/international/archive/2017/09/france-jihad-deradicalization-macron/540699>.

- 46 Secrétariat général de la défense et de la sécurité nationale (SGDSN), Faire face ensemble : Vigilance, prévention et protection face à la menace terroriste, Gouvernement, 2016, p.34-35
- 47 R. Quivoij, The French Counter-radicalisation Strategy (Working Paper, No. 301), RSIS, Nanyang Technological University, 2016, p.1
- 48 F. Ragazzi, Élèves ou suspects ? Les enjeux des politiques de lutte contre la radicalisation dans le secteur éducatif des États membres du Conseil de l'Europe (rapport intermédiaire), Conseil de l'Europe, 2017, p.9-10
- 49 Comité Interministériel de Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation (CIPDR), Plan national de prévention de la radicalisation « Prévenir pour protéger », Gouvernement, 2018, p.26
- 50 CAGE, The 'science' of pre-crime: The secret 'radicalisation' study underpinning PREVENT, CAGE, 2016
- 51 RTI International, 'Countering Violent Extremism - The Use of Assessment Tools for Measuring Violence Risk Literature Review', Department of Homeland Security, 2017, p.33
- 52 F. Ragazzi, Vers un « multiculturalisme policier » ? La lutte contre la radicalisation en France, aux Pays-Bas et au Royaume-Uni, Les Etudes du CERI/SciencesPo, 2014, p.13
- 53 D.M.D. Silva, Radicalisation: the journey of a concept' revisited, *Race & Class*, 2018, Vol. 59(4), p.47
- 54 T. Younis, Counter-Radicalization: A critical look into a racist new industry, Yaqeen Institute, 2019
- 55 H. Warrell, Inside Prevent, the UK's controversial anti-terrorism programme, *Financial Times*, 2019. <https://www.ft.com/content/a82e18b4-1ea3-11e9-b126-46fc3ad87c65>.
- 56 RTI International, 'Countering Violent Extremism - The Use of Assessment Tools for Measuring Violence Risk Literature Review', Department of Homeland Security, 2017, p.28
- 57 van de Weert A & Eijkman QAM, Subjectivity in detection of radicalisation and violent extremism: a youth worker's perspective, *Behavioural Sciences of Terrorism and Political Aggression*, Vol. 11:3, 2019, p.203
- 58 C. Heath-Kelly et E. Strausz, Counter-terrorism in the NHS: Evaluating Prevent Duty Safeguarding in the NHS, University of Warwick, 2017, p.47
- 59 T. Younis et S. Jadhav, Keeping Our Mouths Shut: The fear and racialized self-censorship of British healthcare professionals in PREVENT training, *Culture, Medicine, and Psychiatry* Vol. 43(3), 2019
- 60 T. Coles, Prevent Is Marginalising BAME Teachers And Students Alike, *teachwire*, 2017. <https://www.teachwire.net/news/prevent-is-marginalising-bame-teachers-and-students-alike>.
- 61 Stop Djihadisme, Vrai/Faux à propos du Numéro Vert de signalement, Service d'information du Gouvernement. <http://www.stop-djihadisme.gouv.fr/que-faire/jai-doute-personne-mon-entourage/vraifaux-a-propos-du-numero-vert-signalement>. Accès le 11/10/2019.
- 62 Department for Business Innovation & Skills et al, PM's Extremism Taskforce: tackling extremism in universities and colleges top of the agenda (communiqué de presse), HM Government, 2015. <https://www.gov.uk/government/news/pms-extremism-taskforce-tackling-extremism-in-universities-and-colleges-top-of-the-agenda>
- 63 K. Nabulsi, Don't Go to the Doctor, *London Review of Books*, Vol. 39(10), 2017, p.27-28
- 64 A. van de Weert et Q.A.M. Eijkman, Subjectivity in detection of radicalisation and violent extremism: a youth worker's perspective, *Behavioural Sciences of Terrorism and Political Aggression*, Vol. 11:3, 2019, p.208
- 65 J. McCulloch et D. Wilson, Pre-crime: Pre-emption, precaution and the future, *Routledge*, 2017 p.8/30/95
- 66 H. Aked, M. Jones, D. Miller, Islamophobia in Europe: How governments are enabling the far-right 'counter-jihad' movement, *Spinwatch*, 2019, p.41
- 67 Amnesty International UK, What Is The Gangs Matrix?. Amnesty International UK, 2018. <https://www.amnesty.org.uk/london-trident-gangs-matrix-metropolitan-police>.
- 68 Department of Justice, DOJ announces more than \$70 million to support school safety (communiqué de presse), US Attorney's Office, 2018. <https://www.justice.gov/usao-ndtx/pr/doj-announces-more-70-million-support-school-safety>.
- 69 NBC DFW, Arlington Police, ISD, MHMR Work Together to Identify At-Risk Youth, Prevent Violence, NBC, 2019. <https://www.nbcdfw.com/news/local/Arlington-Police-ISD-MHMR-Work-Together-to-Identify-At-Risk-Youth-Prevent-Violence-554838811.html>
- 70 S. Zuboff, *The Age of Surveillance Capitalism*, Profile Books, 2019, p.388
- 71 T. Wilson et R. Walton, *Extremism Rebellion A review of ideology and tactics*, Policy Exchange, 2019, p.7
- 72 Commission for Countering Extremism, Annexes to Commission for Countering Extremism Terms of Reference', Commission for Countering Extremism, 2018, p.3
- 73 D.M.D. Silva, Radicalisation: the journey of a concept' revisited, *Race & Class*, 2018, Vol. 59(4), p.39
- 74 F. Ragazzi, Vers un « multiculturalisme policier » ? La lutte contre la radicalisation en France, aux Pays-Bas et au Royaume-Uni, Les Etudes du CERI/SciencesPo, 2014, p.17
- 75 A. van de Weert et Q.A.M. Eijkman, Subjectivity in detection of radicalisation and violent extremism: a youth worker's perspective, *Behavioral Sciences of Terrorism and Political Aggression*, 2019, Vol 11:3, p.208
- 76 F. Ragazzi, Vers un « multiculturalisme policier » ? La lutte contre la radicalisation en France, aux Pays-Bas et au Royaume-Uni, Les Etudes du CERI/SciencesPo, 2014, p.17
- 77 G. W. Bush, President Bush's address to a joint session of Congress and the nation, Washington DC, 20 September 2001. [https://www.washingtonpost.com/wp-srv/nation/specials/attacked/transcripts/bushaddress\\_092001.html](https://www.washingtonpost.com/wp-srv/nation/specials/attacked/transcripts/bushaddress_092001.html)
- 78 T. Blair, Discours de Tony Blair au centre de la politique étrangère, London, 21 mars 2006. <https://www.theguardian.com/politics/2006/mar/21/iraq.iraq1>
- 79 T. Blair, Discours de Tony Blair au Parlement australien, Canberra, 27 mars 2006. <https://www.theguardian.com/politics/2006/mar/27/uksecurity.terrorism>.
- 80 T. Blair, Discours de Tony Blair au centre de la politique étrangère, London, 21 mars 2006. <https://www.theguardian.com/politics/2006/mar/21/iraq.iraq1>
- 81 D. Cameron, Extremism: discours du Premier ministre, Birmingham, 20 July 2015. <https://www.gov.uk/government/speeches/extremism-pm-speech>
- 82 N. Morieson, Religion and Identity at the 2017 Dutch Elections, E-International Relations, 2015. <https://www.e-ir.info/2017/03/26/religion-and-identity-at-the-2017-dutch-elections>
- 83 M. Valls, discours « La lutte contre le djihadisme est le grand défi de notre génération, ». Paris, 9 mai 2016. <https://www.gouvernement.fr/en/the-fight-against-jihadism-is-the-great-challenge-of-our-generation>
- 84 B. Klug B, Fawly Logic: The Cracks in Cameron's 2011 Munich Speech, *ReOrient*, Vol.1(1), 2015, p.61-77
- 85 Ministerie van Binnenlandse Zaken en Koninkrijksrelaties (BZK), Polarisation and Radicalisation Action Plan 2007-2011, Ministerie van Binnenlandse Zaken en Koninkrijksrelaties, 2007, p.8
- 86 L. Delsen, From welfare state to participation society. Welfare state reform in the Netherlands 2003-2010 (NiCE Working Paper 12-103), Nijmegen Centre for Economics (NiCE) Institute for Management Research, 2012, p.14
- 87 L. Vidino, A Preliminary Assessment of Counter-Radicalization in the Netherlands, *CTC Sentinel*, Vol. 1(9), 2008, Critical Terrorism Centre, p.2
- 88 Ministerie van Binnenlandse Zaken en Koninkrijksrelaties (BZK), Polarisation and Radicalisation Action Plan 2007-2011, Ministerie van Binnenlandse Zaken en Koninkrijksrelaties, 2007, p.12
- 89 A. Kundnani, *The End of Tolerance Racism in 21st Century Britain*, Pluto Books, 2007, p.74
- 90 A. Kundnani, *Spooked! How Not to Prevent Violence Extremism*, Institute of Race Relations, 2009, p.6

- 91 K. Khan, Preventing Violent Extremism (PVE) & PREVENT A response from the Muslim Community, An-Nisa Society, 2009, p.25
- 92 F. Ragazzi, Vers un « multiculturalisme policier » ? La lutte contre la radicalisation en France, aux Pays-Bas et au Royaume-Uni, Les Etudes du CERIS/SciencesPo, 2014, p.32
- 93 A. Sivanandan, Race, terror and civil society, *Race & Class*, Vol. 47(3), 2006, p.2
- 94 A. G. Mahler, From the Tricontinental to the Global South: Race, Radicalism, and Transnational Solidarity, Duke University Press, 2018, p.30
- 95 A. Lentin et G. Titley, The crisis of 'multiculturalism' in Europe: Mediated minarets and intolerable subjects, *European Journal of Cultural Studies*, Vol. 15(2), 2012, p.127
- 96 T. Asad, Multiculturalism and British Identity in the Wake of the Rushdie Affair, *Politics & Society*, Vol. 18(4), 1990
- 97 V. Latour, Multiculturalism Upheld? Immigration, Race Relations' and Diversity Management under John Major (1990-1997), *Observatoire de la société britannique*, Vol. 7, 2009
- 98 E. Vasta, From Ethnic Minorities to Ethnic Majority Policy: changing identities and the shift to assimilationism in the Netherlands, Oxford Centre on Migration, Policy and Society (COMPAS), Working Paper No.26, 2006
- 99 R. Penninx, B. Garcés-Masareñas et P.W.A Scholten, Policymaking related to immigration and integration. A review of the literature of the Dutch case, IMISCOE, 2005, p.6
- 100 K. Banting et W. Kymlicka, Is there really a retreat from multiculturalism policies? New evidence from the multiculturalism policy index, *Comparative European Politics*, Vol. 11, 2013, p.581
- 101 A. Lentin, Racism & Anti-racism in Europe [E-pub], Pluto Press, 2004
- 102 R. Marquand, France's Sarkozy launches controversial national identity debate, *The Christian Science Monitor*, 2009. <https://www.csmonitor.com/World/Europe/2009/1103/p06s04-woeu.html>.
- 103 A. Chrisafis, Nicolas Sarkozy says sorry for national identity ministry, *The Guardian*, 2010. <https://www.theguardian.com/world/2010/nov/17/nicolas-sarkozy-immigration-apology>.
- 104 H. Samuel H, French identity crisis in tussle for national vote, *The Telegraph*, 2007. <https://www.telegraph.co.uk/news/worldnews/1546824/French-identity-crisis-in-tussle-for-national-vote.html>.
- 105 S. Mantu, 'Terrorist' citizens and the human right to nationality, *Journal of Contemporary European Studies*, Vol. 26(1), 2018, p.35
- 106 D. Cameron, discours du premier ministre à la conférence de Munich sur la sécurité, Munich, 5 juillet 2011. <https://www.gov.uk/government/speeches/pms-speech-at-munich-security-conference>
- 107 C. Mayer, After Eden: Norway's Tragedy Spotlights Europe's Far Right, *TIME*, 2011. <http://content.time.com/time/world/article/0,8599,2085688-3,00.html>.
- 108 BBC, Merkel says German multicultural society has failed, BBC, 2010. <https://www.bbc.co.uk/news/world-europe-11559451>.
- 109 The Telegraph, Nicolas Sarkozy declares multiculturalism had failed, *The Telegraph*, 2011. <https://www.telegraph.co.uk/news/worldnews/europe/france/8317497/Nicolas-Sarkozy-declares-multiculturalism-had-failed.html>
- 110 D. Cameron, discours du premier ministre à la conférence de Munich sur la sécurité, Munich, 5 juillet 2011. <https://www.gov.uk/government/speeches/pms-speech-at-munich-security-conference>
- 111 Rijksoverheid, Integration policy based on Dutch values, Informatie van de Rijksoverheid, 2011. <https://www.government.nl/latest/news/2011/06/17/integration-policy-based-on-dutch-values>.
- 112 LOI n° 2011-672, Article 2, Parlement français, 2011.
- 113 F. Ragazzi, Vers un « multiculturalisme policier » ? La lutte contre la radicalisation en France, aux Pays-Bas et au Royaume-Uni, Les Etudes du CERIS/SciencesPo, 2014, p.34
- 114 A. Lentin et G. Titley, The crisis of 'multiculturalism' in Europe: Mediated minarets and intolerable subjects, *European Journal of Cultural Studies*, Vol.15(2), 2012, p.126
- 115 NOS, Nederlanderschap van vier jihadisten ingetrokken, NOS, 2017. <https://nos.nl/artikel/2192744-nederlanderschap-van-vier-jihadisten-ingetrokken.html>.
- 116 C. Yeo, How is the government using its increased powers to strip British people of their citizenship?, *Free Movement*, 2018. <https://www.freemovement.org.uk/british-nationals-citizenship-deprivation>.
- 117 CAGE, Citizenship Deprivations: What you need to know, CAGE, 2019. <https://www.cage.ngo/citizenship-deprivations-what-you-need-to-know>
- 118 S. Mantu, 'Terrorist' citizens and the human right to nationality, *Journal of Contemporary European Studies*, Vol. 26(1), 2018, p.37
- 119 S. Louet et S. Kar-Gupta, France needs 'society of vigilance' against Islamist 'Hydra' – Macron, Reuters, 2019. <https://uk.reuters.com/article/uk-france-security-victims-macron/france-needs-society-of-vigilance-against-islamist-hydra-macron-idUKKBN1WN160>.
- 120 Ministère de l'Intérieur britannique, Counter-Extremism Strategy, HM Government, 2015
- 121 CAGE, CCE Exposed: The Islamophobia industry policing thoughts and beliefs, CAGE, 2019, p.8
- 122 A. Beutel et P. Weinberger, Public-Private Partnerships to Counter Violent Extremism: Field Principles for Action, rapport final du ministère des Affaires étrangères des États-Unis, National Consortium for the Study of Terrorism and Responses to Terrorism (START), 2016
- 123 I. Cobain, REVEALED: The 'woke' media outfit that's actually a UK counterterror programme, *Middle East Eye*, 2019. <https://www.middleeasteye.net/news/revealed-woke-media-outfit-thats-actually-uk-counterterror-programme>.
- 124 N. Iqbal, "We acknowledge we went wrong": Lifestyle website for Muslim teens admits it should have been clearer about Home Office funding, *The Observer*, 2019. <https://www.theguardian.com/uk-news/2019/sep/15/lifestyle-website-for-muslim-teens-is-covertly-funded-by-the-home-office>.
- 125 H. Mechai, The 'deradicalisation' business: How French attacks spawned a counter-extremism industry, *Middle East Eye*, 2019. <https://www.middleeasteye.net/news/deradicalisation-business-how-french-attacks-spawned-counter-extremism-industry>.
- 126 C. Fournier, L'obscur financement des associations de lutte contre la radicalisation, *Franceinfo*, 2017. [https://www.francetvinfo.fr/monde/revolte-en-syrie/l-obscur-financement-des-associations-de-lutte-contre-la-radicalisation\\_2262953.html](https://www.francetvinfo.fr/monde/revolte-en-syrie/l-obscur-financement-des-associations-de-lutte-contre-la-radicalisation_2262953.html).
- 127 ibid
- 128 CAGE, Commission of Countering Extremism's new 'expert group' demonstrates why it's harmful, irrelevant and redundant, CAGE, 2018. <https://www.cage.ngo/commission-of-countering-extremisms-new-expert-group-demonstrates-why-its-harmful-irrelevant-and-redundant>.
- 129 S. Zuboff, *The Age of Surveillance Capitalism*, Profile Books, 2019, p.386
- 130 Higher Education Funding Council for England (HEFCE), HEFCE IT web filtering and monitoring technical guidance, HEFCE, 2017
- 131 D. Taylor, Schools monitoring pupils' web use with 'anti-radicalisation software', *The Guardian*, 2015. <https://www.theguardian.com/uk-news/2015/jun/10/schools-trial-anti-radicalisation-software-pupils-internet>.
- 132 R. Pells, London university admits to monitoring student emails under pressure Government anti-terror programme, *The Independent*, 2017. <https://www.independent.co.uk/student/news/kings-college-london-prevent-anti-terror-london-university-islamaphobia-monitoring-student-emails-a7538931.html>.
- 133 S. Zuboff, *The Age of Surveillance Capitalism*, Profile Books, 2019, p.386
- 134 EUROPOL, EU Internet Referral Unit - EU IRU. <https://www.europol.europa.eu/about-europol/eu-internet-referral-unit-eu-iru>. Accès le 10/11/2019.
- 135 GIFCT, Global Internet Forum to Counter Terrorism: Evolving an Institution. <https://gifct.org/about>. Accès le 10/11/2019.



Co-funded by  
the European Union



Le présent rapport a été cofinancé par le Programme Droit, égalité et citoyenneté (2014-2020) de l'Union européenne et par Stichting Democratie en Media.